inforespace

ufologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle n° 20
avril 1975, 4me année



http://laboratoire-aime-michel.com

Document réservé à l'usage interne du Laboratoire Aimé Michel

Collection Peter EL BAZE peterbob@free.fr

Diffusion strictement interdite

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand. 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/523.60.13

Président :
André Boudin

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Trésorier :
Christian Lonchay

Rédacteur en chef :
Michel Bougard

Mise en page :
Jean-Luc Vertongen

Imprimeur :
L. Bourdeaux-Capelle à Dinant

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Historique des Objets Volants Non Identifiés

Décembre 66 : « Dans son rapport annuel, le major Hector Quintanilla, de l'USAF, directeur de Project Blue Book, déclare : « 30 seulement de tous les cas soumis à l'Air Force l'année dernière sont » inexpliqués », et 676 seulement des 11 107 observations signalées depuis 1947 se rangent dans cette catégorie... Il n'existe aucune preuve que les OVNI encore « inexpliqués » représentent des créations technologiques ou des principes situés au-delà de notre connaissance scientifique actuelle ».

A cette déclaration, le Dr James McDonald a répondu : « Mon examen des archives de Project Blue Book m'a laissé l'impression qu'il y a 5 à 10 lois plus de cas inexpliqués qu'on en indique. Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité (que le rapport du major H. Quintanilla). Le public, le Congrès et les scientifiques sont induits en erreur... Je n'ai jamais vu tant de superficialité et d'incompétence dans un domaine d'une importance scientifique potentielle si énorme. J'ai l'impression que l'Air Force, dont le premier devoir est la sécurité nationale, aimerait bien être débarassée de ce problème. Un large ensemble de preuves, recueillies au cours de ces vingt dernières années, amène de nombreux chercheurs à la conviction que les OVNI sont extraterrestres ». (Extrait de The Flying Saucer News, Japon, **vol. 10, n° 4-5. p. 37.** Réf. 9. **p. 184).**

31 janvier 1967. Extrait du Rand Daily Mail : « New-York — De mystérieux hommes, habillés d'uniformes de l'US Air Force ou produisant d'impressionnantes pièces accréditives d'organismes gouvernementaux, ont essayé de • faire taire » des gens qui avaient vu **des** <• soucoupes volantss ». Ces faits ont été confirmés hier (30 janvier 19671 par le colonel George Freeman, porte-parole du Project Blue Book, organisme de l'armée de l'air pour l'examen des rapports d'observations d'OVNI.

•> On sait qu'une équipe de scientifiques doit déterminer une fois pour toutes si les soucoupes sont un mythe ou une réalité. L'apparition subite de gens non identifiés qui essaient apparemment de faire disparaître tous renseignements constitue un mystère supplémentaire. » Ces hommes n'ont rien à voir avec l'US Air Force », a déclaré le colonel Freeman. Et il cita un cas où des officiers de police et d'autres témoins d'une observation, au New Jersey, avaient déclaré qu'un homme en uniforme de l'Air Force leur avait ordonné de dire « qu'ils n'avaient rien vu du tout » et qu'ils ne devaient plus désormais discuter ou parler de cet incident.

« Nous avons procédé à une vérification avec l'Air Force Base locale, a précisé le colonel Freeman, et nous avons constaté que personne, ayant un rapport quelconque avec l'Air Force n'avait visité cette région ce jour-là. Un autre homme, produisant des pièces accréditives de la North American Air Defense (NORAD), a rencontré M. Rex Heflin, qui prit une série de photographies d'OVNI en Californie en 1965, et lui demanda les originaux. Puis ce Corps de Défense (NORAD) nia qu'il avait quelque chose à voir avec cet incident. Les photographies n'ont jamais été rendues.

« En février 1960, M. Joe Perry, propriétaire d'un restaurant à Grand Blanc (Michigan), prit une série semblable de photos ; il reçut bientôt la visite de deux hommes prétendant être des agents du F.B.I. Ils saisirent alors les photos d'un objet en forme de dôme ayant une queue verte. Plus récemment encore, un homme, prétendant représenter un organisme gouvernemental si secret qu'il n'en pouvait dire le nom, questionna deux garçons dans une école de Norwalk (Connecticut), au sujet d'un objet en forme de disque qui, prétendaient-ils, les avait poursuivis l'an dernier. Nous n'avons rien pu découvrir à propos de ces hommes. Nous serions heureux d'en arrêter un, a conclu le colonel Freeman. » (Réf. 9, p. 158).

Le 2 février, un avion décollait de Piura (Pérou) à destination de Lima. Il était 18 heures, quand les 52 passagers et sept membres de l'équipage virent un objet en forme de cône, à proximité de l'appareil. Pendant 60 minutes, il se livra à une série de manœuvres d'acrobatie. Il changeait constamment de coloration : rouge, orange, bleu, blanc. Un second OVNI vint le rejoindre, et tous deux s'éloignèrent à la vitesse de l'éclair. Durant leur passage, les signaux radio

furent interrompus, et la lumière des cabines faiblit. Quand l'avion atterrit à l'aéroport de Lima quelques instants plus tard. les passagers terrifiés étaient cependant d'accord sur ce qu'ils avaient vu. C'était quelque chose d'étrange qu'ils ne pouvaient comprendre. (Réf. 46, p. 44 et suiv.).

Le 8 mars, Tom Dreiling, directeur du Daily News de Goodland (Kansas, USA) et Durl Rouse. agent de police, observèrent conjointement un objet en forme de torpille au-dessus de Goodland. L'objet avait des feux muticolores et deux faisceaux de lumière. intensément brillants. Il faisait un bruit pareil à celui d'un « aspirateur géant ». (Réf. 1. p. 39).

Mars 67 — Tokyo (Japon) — « Dans le but d'informer préalablement l'opinion publique, **l'Université de Hokkaïdo** et plusieurs collèges du niveau secondaire donnent des cours sur la - Science ufologique », c'est-à-dire qu'ils étudient très normalement le problème posé par les OVNI et ses implications dans les différents domaines de la vie terrestre. » (The Flying Saucer News, Vol. 10, n" 3, p. 32).

Aux Etats-Unis. le Comité Condon poursuit sa <> mission ». La revue Flying Saucers de mars 67 (Editeur responsable Ray Palmer. Route 2, Box 36, Amherst. Wisconsin, 54406 USA) parle de la Commission en ces termes :

« ... Ce que la plupart des gens ne savent pas à propos de cette subvention (313 000 dollars à la Corn. Condon). c'est à quoi on veut la faire servir en réalité. L'impression que tout le monde ressent, c'est qu'il s'agit d'une enquête en plein dans la réalité des soucoupes volantes, concernant leur origine (interplanétaire ?), et si elles constituent ou non une menace pour notre vie et notre sécurité nationale. Cette impression est fausse. Cette subvention a été débloquée afin de répondre à une question : quel genre de personnes voient des soucoupes volantes (et l'écrivent) et pourquoi en voient-elles ? En bref, cette recherche est psychologique : c'est une enquête sur les témoins, non sur les soucoupes. Une lecture attentive du règlement de cette subvention le révèle à celui qui a le bon sens de s'en rapporter à son dictionnaire.

- Il est certain que les scientifiques qui entreprennent cette recherche sont des gens sérieux. qui commencent par le commencement, soit par Kenneth Arnold. Il a été interrogé plusieurs fois par téléphone, et en une de ces occasions pendant trois heures au total. Au moins, ces gens-là dépensent l'argent avec entrain, car les questions posées avaient déjà reçu leurs réponses, en particulier dans le livre de Kenneth, The Corning of the Saucers. Mais elles ont été posées afin de constituer une enquête indépendante, et c'est bien là ce qui se passe. Ce qui ennuie Kenneth, c'est le fait que c'est bien lui-même qui est examiné. On lui a posé des questions caractéristiques comme : « Qu'est-ce qui vous fait penser que les soucoupes existent ? » au lieu de : « Qu'avez-vous vu ? »

« Mais les enquêtes qui sont entreprises actuellement ne constituent pas une répétition de celles faites sur les observations que l'Air Force a menées à bien avec un étonnant sérieux au cours de ces dix-neuf dernières années ; c'est un genre d'enquête tout nouveau sur LES GENS qui ont rédigé ces rapports d'observation. N'ayant pu traquer la soucoupe jusque dans sa tanière, ils essaient de traquer le rapport jusqu'au mensonge de son auteur. Oh non ! Ils ne vont pas traiter de menteurs ceux qui ont vu quelque chose ; ils sont en train de les caractériser, de les définir comme des affabulateurs psychologiques, abusés. victimes psychopathiques de l'hystérie collective de type pernicieux, ou bien comme des fumistes ou des fanatiques. »

A Crestview (Floride. USA) **le 7 avril 67,** trois professeurs et plus de 200 enfants virent un objet ovale descendre au ras du sol. Plusieurs autres objets furent également aperçus montant et descendant dans un mouvement de pendule. (Réf. 6, cas 834).

Le 1" **mai,** dans l'hebdomadaire Newsweek, le Dr Joseph Allen Hynek parle pour la première fois du réseau de savants qui s'occupent en secret de la question des OVNI : • Il existe un **Collège Invisible,** groupe anonyme de phy-

siciens, d'astronomes et d'autres savants, qui croient que les OVNI doivent faire l'objet d'une étude approfondie et ne plus être abandonnés à l'incompétence et à l'hystérie. Avec des crédits, je pourrais, dès maintenant, mettre au travail cinquante savants de réputation mondiale ». Hynek refuse d'être devant l'histoire l'homme qui a accepté de rejeter sommairement un fait scientifique nouveau. Selon lui, le problème des OVNI est d'une importance capitale.

Si l'attitude des forces armées américaines s'oppose à la reconnaissance officielle de l'existence matérielle des OVNI et de leur origine extraterrestre et si tous les moyens sont bons pour ridiculiser les témoins, dissuader l'opinion publique et dénaturer à leur profit ce sujet d'une importance capitale, il en va de même en Grande-Bretagne, où le Ministère de la Défense de Plymouth reçut un jour un rapport d'observation, signé par sept gardes-côtes. Le rapport fut reproduit par le Sunday Express du 21 mai 67. Il disait qu'un objet conique de grandes dimensions était venu survoler les gardes-côtes de Brixham, le 28 avril à midi. Il volait à 4 500 mètres d'altitude, et les témoins purent l'observer correctement aux jumelles. Un avion s'en approcha, en fit le tour puis s'en alla. L'OVNI monta ensuite à 6 000 mètres et se dissimula derrière un nuage. Des foules de gens, le long des côtes du Devon, téléphonèrent aux commissariats de police. Le Ministère de la Défense nia par la suite avoir reçu ce rapport. Un porte-parole daigna quand même se prononcer ; « Nous avons bien reçu un rapport, mais de toute façon il n'a pas été enregistré. Nous pouvons seulement proposer que l'objet puisse avoir été une réflexion de phares d'automobile, ou quelque sorte de phénomène météorologique. Je ne puis en dire plus ».

L'officier commandant Harry Johnson, au poste des gardes-côtes de Brixham, rétorqua : « Il est risible, de la part de qui que ce soit, de proposer à un corps d'observateurs très entraînés, qu'il s'agissait de la réflexion de phares d'autos. Il était midi. L'objet était évidemment fait d'une matière polie, et reflétait la lumière du soleil, presque comme une étoile ». (Réf. 9. p. 188).

Le 5 juin, James McDonald s'adresse solennellement au secrétaire des Nations Unies, U Thant :

« Cher Monsieur,

« Je veux encore vous remercier pour m'avoir permis de me présenter le 7 juin devant le groupe des Affaires Spatiales des Nations Unies pour y parler des aspects scientifiques internationaux du problème des objets volants non identifiés.

« Ci-inclus vous trouverez une copie de la déclaration que je vais soumettre le 7 juin au groupe des Affaires Spatiales. Il résume les raisons que j'ai d'exhorter les Nations Unies à une action immédiate en ce qui concerne le problème des OVNI. Ce problème est un problème très vaste, en sorte qu'un bref résumé de ce genre ne peut présenter qu'une esquisse très sommaire de la nature apparente du problème des OVNI et de ses modes d'attaque scientifique possibles. Je crois qu'un effort sérieux et résolu de la part des Nations Unies pour rassembler des informations au sujet de ce problème et pour encourager une attention scientifique immédiate à son égard parmi toutes les nations membres serait un pas considérable vers la suppression de ce « couvercle de ridicule » qui, présentement, s'oppose de façon si puissante à la publication de nombreuses observations d'OVNI. Beaucoup d'autres actions des Nations Unies pourraient et devraient être entreprises en vue d'accroître l'intérêt que porte le monde scientifique au problème des OVNI.

- Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration, incluse, au Groupe des Affaires Spatiales, je crois qu'il y a lieu de prendre en très sérieuse considération l'hypothèse que ces objets insolites constituent une certaine forme de sondes extraterrestres. Jusqu'à ce que j'eusse entrepris une étude personnelle du problème, je n'étais pas disposé à accorder crédit à une telle hypothèse. Après un an d'études intensives, je dois encore ne la considérer que comme une hypothèse, mais je dois souligner que mes recherches me poussent fortement à admettre que cet-

te hypothèse est la seule présentement acceptable si l'on veut rendre compte du nombre tout à fait étonnant d'observations à basse altitude et à faible distance qui sont maintenant enregistrées dans le monde entier et qui portent sur des objets ayant l'apparence de machines.
« Je suis tout disposé à vous offrir, à vous-même ou à vos collègues, tous les conseils ou l'aide personnels que je puis tirer de ma propre expérience dans l'étude de ce problème. Le problème des OVNI est un problème scientifique éminemment international. Les Nations Unies ont, je crois, tout à la fois la responsabilité et l'obligation d'accélérer l'étude sérieuse et scientifique du problème dans le monde entier. A de nombreux étudiants sérieux du problème des OVNI il apparaît concevable que quelque chose comme une surveillance du globe a été mise en œuvre au cours de ces dernières années. S'il y a quelque chance, même vague, que cette vue soit exacte, alors notre présente ignorance de l'intention et du plan d'une telle surveillance doit être rapidement remplacée par une compréhension aussi complète que possible de ce qui se passe. Si le phénomène total est de quelque autre nature, il nous faut aussi le savoir. L'ignorance actuelle, la négligence et la raillerie, tout cela constitue de regrettables traits de nos attitudes collectives à l'égard de ce qui peut être, pour tous les peuples du monde, une affaire d'une importance pressante. Un examen attentif de ces questions par les Nations Unies est, à mon avis, une nécessité urgente.
- Respectueusement vôtre.

James E. McDonald,
Professeur.

Dans son ouvrage «Soucoupes Volantes, Affaire Sérieuse », Frank Edwards souligne les pressions dont il fut victime, lorsqu'il révéla les manœuvres déroutantes de la CIA. Il y relate les circonstances au cours desquelles il fut menacé. «Mais il est trop tard pour me fermer la bouche, dit-il ; maintenant que je suis arrivé à une certitude et que j'ai acquis mon indépendance financière, je défie bien les autorités de me réduire au silence... Le jour du dénouement arrive, le moment est plus proche que nous ne pensons... » Il croyait parler (dixit Aimé Michel) de la nécessité pour les services secrets de mettre enfin cartes sur table. Mais Frank Edwards, après avoir publié ces lignes, meurt d'une « crise cardiaque », le 23 juin 67.
D'après UFO Investigator, des savants ont noté le passage d'OVNI dans la région de Kislovodsk (Caucase), **le 18 juillet 1967.** Ils affectaient la forme d'un croissant. D'autres corps les accompagnaient dans leur vol. A l'observatoire de Kazan, on a constaté les mêmes phénomènes. Le diamètre des croissants a été évalué entre 500 et 600 mètres, et leur vitesse à 5 km/seconde. (Réf. 9, p. 206).
Zigel, membre de l'Institut d'Aviation de Moscou, rapporte une observation faite le 8 août par l'astronome Anatoli Saganov et ses collègues qui travaillaient à la station astrophysique de l'Académie Russe des Sciences, près de Kislovodsk, soit au même point que précédemment. Ils observèrent un croissant asymétrique, le côté convexe tourné dans la direction du mouvement. Il était jaune rougeâtre et laissait une traînée de vapeur à chaque extrémité. L'objet diminua de taille et « disparut instantanément ». (Réf. 11, p. 61).
En septembre 67, on apprenait qu'une section spéciale de l'Institut d'Etudes Aérospatiales à l'Université de Toronto (Ontario, Canada) venait d'aborder le problème des OVNI. La section comprenait sept membres de la Faculté des Sciences dirigés par le Dr Rod Tennyson. Dans un article du Toronto Telegram, le Dr Gordon Patterson, directeur de l'Institut d'Etudes Aérospatiales, déclara : « ... Les croyances ne nous importent guère : seules les observations scientifiques nous intéressent ». Son examen se fondait sur un ensemble de données recueillies par l'Institut depuis plus de trois ans.
A Prague (Tchécoslovaquie), la Fédération Astronautique Internationale et la Cezcoslovensko Astronauticko i Raketno Drusvo organisèrent du 24 au 30 septembre 67 le XVIII. Congrès International d'Astronautique.

« Y participaient trois mille astronomes du monde entier, relate Aimé Michel qui assistait aux débats. parmi lesquels le docteur Robert Low, de l'équipe Condon. Plusieurs d'entre nous. à Prague et à Londres. ont eu l'occasion de s'entretenir avec ce savant très sympathique, désigné aux Etats-Unis comme l'un des plus compétents du Comité Condon. Ils ont découvert avec inquiétude, en l'écoutant parler, qu'il n'a même pas sur la matière pour laquelle le gouvernement américain rémunère son travail, le vernis de connaissance élémentaire accessible à un amateur un peu attentif. Par exemple. il semble s'imaginer que la soucoupe volante est un phénomène essentiellement américain, je veux dire des Etats-Unis. Il n'a jamais pris connaissance de la collection de Flying Saucer Review, qui représente pourtant le meilleur Corpus des observations mondiales disponibles à tout chercheur. Il ignore que les cas les plus circonstanciés ont été observés en Amérique du Sud et en Europe. Il croit que Socorro est un cas unique, ce qui est un comble, puisque Vallée a pu réserver, dans son classement, une catégorie entière à ce type d'observations. Il n'a jamais entendu parler de Valensole, ni d'Antonio Villas Boas. Si l'aimable Bob Low est le personnage le plus compétent du Comité Condon, que peut-on attendre de l'équipage ? »

Le 12 novembre 67, une dépêche de l'agence TASS confirmait la naissance à Moscou d'une Commission d'Etude sur les OVNI. Elle avait pour but d'examiner les rapports d'observation portant sur les OVNI et d'en tirer des conclusions pratiques. La direction de cette Commission, dotée de moyens importants. était confiée au général Anatoly Stolyarov. L'équipe comprenait entre autres le docteur Feodor Youri Zigel, physicien, astronome et membre de l'Académie des Sciences de l'URSS, et le professeur Alexandre Kazantsev. En tout 18 scientifiques des principales disciplines intéressées. Elle devait former quelque 200 observateurs spécialement qualifiés dans ce domaine.

Du 3 au 6 novembre se tint à Mayence 'Allemagne Fédérale) le **VII*** Congrès Mondial **d'« Ufologie** », présidé par le professeur **Hermann Oberth.** Des délégués de 24 pays vinrent écouter le major Colman Von Keviczky, directeur de l'ICUFON (Intercontinental UFO Research and Analytic Network - Réseau Analytique de Recherche Internationale sur les OVNI). M. Von Keviczky exposa les «preuves scientifiques définitives de l'existence dans notre atmosphère d'engins contrôlés intelligemment, et d'atterrissages dûs à des véhicules interplanétaires ». En fin de compte. le Congrès demandait de soumettre sa résolution à 131 gouvernements mondiaux, à son Excellence le Secrétaire Général des Nations Unies, à l'UNESCO, au Président du Comité des Affaires Spatiales (USA), ainsi qu'à d'autres groupes influents. la presse y comprise. La Résolution était rédigée comme suit :

<• LE SEPTIEME CONGRES INTERNATIONAL SUR LES OVNI ATTESTE UNANIMEMENT ET PROCLAME QUE LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES SONT DES VEHICULES **IDENTIFIES** EN PROVENANCE DE L'ESPACE, ET QU'IL S'AGIT EN L'OCCURRENCE D'UN PROBLEME CAPITAL CONCERNANT L'HUMANITE TOUT ENTIERE. TOUTES LES NATIONS DOIVENT S'ENGAGER CONJOINTEMENT DANS UNE RECHERCHE RECIPROQUE ET UNE COOPERATION SCIENTIFIQUE, AFIN D'EXAMINER ET DE RESOUDRE CE PROBLEME POUR LE SALUT COMMUN ET POUR L'AVANCEMENT DES RELATIONS PACIFIQUES DANS LE DOMAINE DE L'ESPACE ».

Trente-cinq savants brésiliens affirment que les - soucoupes volantes » existent, tel était le titre d'une manchette parue dans la Nouvelle République du 9 novembre 67 :

— SAO PAULO (Brésil), 8 novembre 1967 — « Les soucoupes volantes existent, semblent obéir à un contrôle intelligent et présentent des caractéristiques que la science et la technologie contemporaines ne peuvent expliquer », déclare un communiqué publié à l'issue d'une conférence sur les •• objets volants non identifiés » qui vient de réunir à Sao Paulo trente-cinq savants brésiliens sous la présidence du directeur de l'Institut brésilien d'Astronautique et de Sciences Spatiales

et à laquelle assistaient des représentants de l'armée et des services secrets. « Nous recommandons aux autorités, aux savants et au public de suivre attentivement l'évolution de ce problème qui, par son importance, concerne le monde entier », ajoutent les savants, en précisant que leurs déclarations résument vingt années d'études. De leur côté, les représentants de l'armée et des services secrets ont demandé qu'à l'avenir les autorités et les savants échangent constamment leurs informations à ce sujet ».

Le 3 décembre 67, à 20 h. 30, Herbert Schirmer, officier de police de Ashland (Nebraska, USA), patrouillait en voiture. Soudain, un OVNI apparut. Il émit un rayon qui le paralysa. De plus, il aurait eu une « conversation » avec l'un des occupants de l'engin. A Boulder, le docteur Leo Sprinkle, psychologue à l'Université du Wyoming, l'interrogea sous hypnose. (Réf. 9, p. 215).

En janvier 1968, la revue française « Lumières dans la Nuit » publie dans son numéro 92 un article signé F. Lagarde : » Mystérieux Objets Célestes, séismes et failles ». L'auteur reprend la documentation d'Aimé Michel et constate qu'un grand nombre d'observations d'OVNI se situe sur le parcours de failles géologiques ou à leur proximité . Puis, grâce au Dictionnaire des Communes (Ed. Berger-Levrault, Paris), il découvre que, sur 86 observations, 32 se situent sur des failles, soit 37 %. MM. Tyrode, instituteur à Evillers (Doubs) et J.-C. Dufour (Alpes-Maritimes) confirment sa théorie.

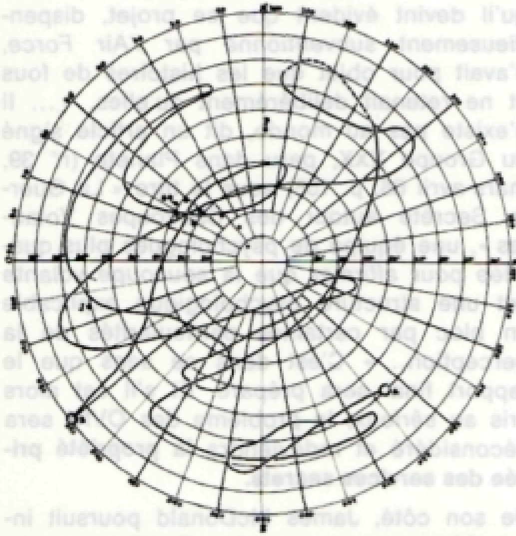
4 février 1968. A 7 h 20 du soir, dans une région résidentielle de Redlands (Californie), des chiens aboient à tue-tête. Des bruits bizarres résonnent et tirent de chez elles de nombreuses personnes. Dans les rues, plus d'une centaine de témoins observent un objet circulaire se déplaçant vers le nord-est, à une hauteur estimée à 100 mètres. L'OVNI éjecte des flammes oranges. Il provoqua des effets physiologiques sur les témoins. A un certain moment, il s'élève brusquement et poursuit sa route par saccades. (Réf. 11, p. 52).

Aux USA, dès qu'une imposture manifeste occupait les titres de la presse, le Comité Condon s'en donnait à cœur joie, si bien qu'il devint évident que ce projet, dispendieusement subventionné par l'Air Force, n'avait pour objet que les histoires de fous et ne retenait délibérément qu'elles. "... Il n'existe pas au monde, dit un article signé du Groupe XXX, paru dans Planète (n° 39, mars-avril 68, p. 158) sous le titre « La Guerre Secrète autour des Soucoupes Volantes », une équipe de psychologues plus qualifiée pour affirmer que la soucoupe volante est une structure psychologique explicable en bloc par certaines particularités de la perception... » C'est dans ce sens que le rapport final sera préparé. Et s'il est alors pris au sérieux, le problème des OVNI sera déconsidéré et redeviendra **la propriété privée des services secrets.**

De son côté, James McDonald poursuit inlassablement sa campagne. Il entre en conflit avec Philip Klass, chef de rubrique au mensuel américain Aviation Week an Space Technology. Klass fait alors paraître chez Random House à New York un livre tendant une nouvelle fois à expliquer les OVNI en taisant intervenir la théorie de la foudre en boule et des plasmas atmosphériques : UFOs — Identified.

Du 11 au 12 mars 68 se tient au Canadian Aeronautics & Space Institute de Montréal (Canada) un symposium sur l'astronautique. Dans l'après-midi de la seconde journée, Philip Klass y expose un rapport sur les OVNI (UFOs — An Electrical Atmospheric Mystery). James McDonald ne se fait pas prier pour l'attaquer de front et dénoncer le caractère spécieux de ses arguments. « ...Il omet de traduire en chiffres ses hypothèses, là où les chiffres s'introduiraient facilement. Il en résulte que les arguments qu'il présente peuvent paraître plausibles car ils renferment des éléments qui sont qualitativement plausibles. A cet égard, Klass ressemble à Menzel. Les évaluations quantitatives révèlent des difficultés sérieuses et font quelquefois apparaître une absurdité complète, exemple après exemple, dans les écrits de ces deux apôtres de la thèse selon laquelle les OVNI ne sont que des phénomènes naturels mal interprétés... -

Observation d'un OVNI au Centre radioélectrique de Sainte-Assise, Seine-et-Marne, France, le 9 mai 1968 de 22 h 30 à 23 h 15, à l'œil nu el à la jumelle. De A à B : trajectoire de l'objet : GO : Grande Ourse : J : Jupiter : P : Polaire (Document « L.D.L.N. »).



En Russie, la Commission d'Etude qui avait été formée en automne 67 sous la direction du général Stolyarov est dissoute. Désormais, l'Armée seule poursuivra l'investigation du problème. Raison donnée : « **L'affaire est trop sérieuse pour être laissée entre les mains de civils** ». La décision intervient après une première investigation portant uniquement sur le nombre de cas enregistrés au niveau des bases militaires. Les enquêteurs ont été horrifiés de découvrir environ 15 000 rapports, attendant qu'on les étudie. Quelques semaines plus tard, un communiqué de l'Académie des Sciences de l'URSS signalait qu'après une séance d'étude, les académiciens avaient reconnu qu'« il n'y avait rien ». De sorte que, ruinant les espoirs des savants occidentaux, les Soviétiques ont décidé de choisir la voie américaine : **chez eux, comme aux USA, l'étude des OVNI restera la chasse gardée des militaires avec, comme corollaire, !e secret.**

Le 9 mai également, au centre radioélectrique de Sainte-Assise (Seine et Marne, France) on observe à l'œil nu et aux jumelles la trajectoire d'un OVNI. L'observation va de 22 h 30 à 23 h 15. Le tracé capricieux de l'engin est parfaitement enregistré au radar. (Réf. 9).

(à suivre) **Lucien Clerebaut.**

Gusmao n'a jamais volé !

La littérature à sensation abonde en géniaux précurseurs dont les inventions auraient été honteusement escamotées par les autorités de l'époque, et qui, cela va de soi, auraient tenu leurs connaissances « de loin en avance sur leur temps » de quelque société secrète, d'une super-civilisation disparue voire — ne nous arrêtons pas en si bon chemin — d'une inspiration extraterrestre.

Un des plus célèbres de ces présumés grands incompris est incontestablement le Brésilien Bartolomeu Lourenço de Gusmao. Né à Santos en 1685, il vint très jeune poursuivre ses études au Portugal et entra dans l'Ordre des Jésuites. C'est en 1709 qu'il se fait connaître, par la curieuse Pétition (requête) qu'il adresse au roi Jean V de Portugal. Il y affirme avoir inventé un appareil pour voyager dans les airs beaucoup plus vite que par terre ou par mer. Il cite même le chiffre de plus de 200 lieues (1 200 km !) par jour. Afin d'attirer la faveur royale, il développe tous les avantages militaires et commerciaux qu'une telle machine assurerait au Portugal. Suit une description de l'engin, accompagnée d'un étrange dessin que l'on a tout lieu de croire de la main même de Gusmao (fig. 1).

Regardez-le bien : c'est de lui que sont dérivées **toutes** les représentations ultérieures de la désormais célèbre » Passarola » ou gondole volante. On y voit en A une large voile disposée en dôme, en B, à l'arrière, un groupe de tubes horizontaux, dont la fonction est apparemment de propulser par refoulement d'air, en C, de part et d'autre, des faisceaux de tubes courbés et ouverts vers le haut, pour projeter, semble-t-il, un vent ascensionnel contre la voile (sic !), en D, des ailes battantes pour soutenir et équilibrer le navire, en E deux sphères contenant des « substances attractives » (re-sic !), en F un filet métallique tendu horizontalement et portant de petites boules d'ambre suspendues.

Tel qu'il est ainsi décrit par son « inventeur » même, cet engin est, faut-il le dire, parfaitement délirant et incapable de décoller d'un centimètre du sol ! Le principe de l'action et de la réaction est froidement ignoré (le vent artificiel projeté de bas en haut pour sustenter l'appareil équivaut à se soulever soi-mê-

Figure 1
La - Passarola - telle que Gusmao l'imaginait...

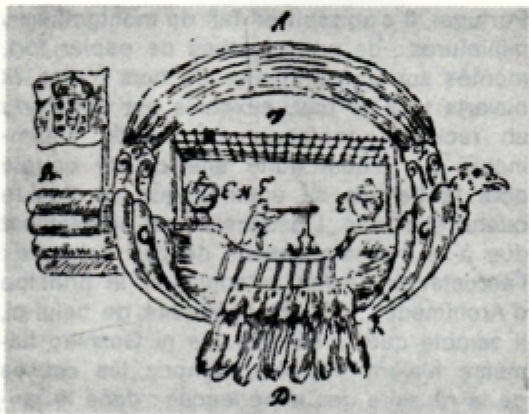
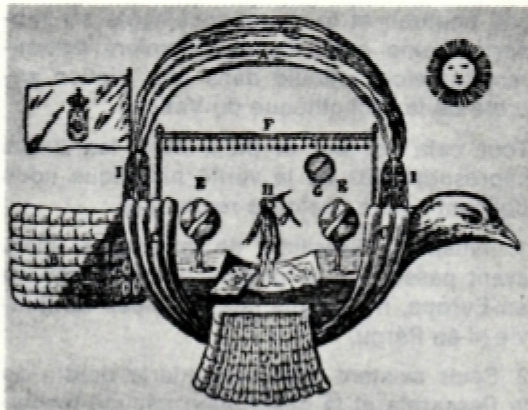


Figure 2
...Et telle **qu'elle** tut représentée prés de deux siècles plus **tard**.



me sans appui extérieur) et les « sphères attractives » ainsi que les boules d'ambre, si elles sont en accord avec les idées embryonnaires et fort verbeuses que l'on avait à l'époque sur l'électricité et le **magnétisme**, sont bien entendu d'une inefficacité totale.

A ce stade de notre investigation, nous pouvons tirer une première conclusion : si cet engin a jamais **volé**, ce ne fut certes pas par les moyens décrits par l'inventeur ! Mais justement, **a-t-il** volé ? Une tradition qui se répandit dans l'Europe entière l'année même de la Pétition de Gusmao au roi de Portugal nous affirme de manière persistante que oui : dès mars **1709**, une gravure représentant la Passarola est publiée en Italie ; en juin, des journaux autrichiens et allemands la reprennent et en décembre elle apparaît dans The **Evening Post**, de Londres. La filiation directe entre le dessin original de Gusmao et la gravure publiée par le journal **anglais**, à une époque où celle-ci était loin d'avoir la diffusion des quotidiens d'aujourd'hui, et la constance de la représentation finirent par convaincre tout le monde ou presque de la réa.ité de l'engin. Les années passant, les reproductions de la Passarola devinrent de plus en plus fantaisistes. Celle-ci (fig. 2), publiée à Paris en 1784, supprime curieusement le seul élément sensé de la machine : les tuyères **arrière**. qui pouvaient donner lieu à un réel effet de réaction, sont désormais figurées par un empennage de plumes I

Nul n'étant prophète en son pays, Gusmao avait été entretemps bien oublié au Portugal, et ses compatriotes ne se souvinrent de son existence que lors de l'invention de la montgolfière, pour proclamer hautement son antériorité **d'aéronaute**. « *O* Voador » (celui qui **vole**) est désormais une gloire **nationale**, mais le temps s'est écoulé depuis sa mort et bien des documents ont disparu. Jusqu'à nos jours, la légende n'allait faire que croître et embellir et s'enraciner solidement, Gusmao devenant bientôt un martyr de la science. Tantôt par manque excusable d'information, tantôt par goût moins pardonnable du sensationnel, bien des auteurs allaient contribuer à embrouiller les pistes : dates de naissance et de décès de Gusmao, époque et nature précise de ses **expériences**, son nom exact même, tout devient discordant. Certains dédoublent même l'homme en deux personnages distincts : **Bartolomeu** Lourengo et Gusmao I Tout cela ne pouvait que faire le miel des modernes recenseurs de mystères présumés.

C'est ainsi que l'on peut lire aujourd'hui sous la plume d'un Robert Charroux (1) que Gusmao aurait acquis ses connaissances lors d'un séjour en Bolivie en recueillant les confidences d'Indiens initiés à une antique science **disparue**, et qu'il aurait accompli dans sa Passarola deux ascensions jusqu'à près de 100 m de hauteur devant le roi Jean V et toute la Cour du Portugal I Ensuite l'Inquisi**tion**, avatar ancien de la **CIA**, aurait jeté l'interdit sur cette invention diabolique et le pauvre Gusmao aurait été contraint de brûler

son appareil et tous les documents s'y rapportant, une copie de ces derniers demeurant toutefois enfouie dans une section secrète de la Bibliothèque du Vatican.

Tout cela est bel et bien, mais les droits imprescriptibles de la vérité historique nous obligent à faire quelques remarques :

1. Gusmao, Brésilien de naissance mais ayant passé la plus grande partie de sa vie en Europe, n'a jamais mis les pieds en Bolivie ni au Pérou.

2. Seuls existent avec certitude le dessin de la Passarola et la description pseudo-technique qui l'accompagne, et, s'il est très probable que ces documents sont de la main de Gusmao. cela n'est même pas absolument sûr. Il n'existe rigoureusement aucune preuve que la construction d'un tel engin ait été ne fût-ce qu'entamée.

3. Enfin, si Gusmao eut effectivement maille à partir avec l'Inquisition, ce fut en 1724 seulement, pour complicité supposée dans une affaire de sorcellerie à la Cour de Portugal, et absolument pas pour ses travaux scientifiques. Devenu académicien et aumônier royal, Gusmao s'était entretemps taillé une belle réputation de prédicateur. Entré en disgrâce pour cette intrigue futile, il s'exila et mourut à Tolède en novembre 1724.

Mais que s'était-il donc exactement passé en 1709? L'écheveau a été finalement débrouillé par les recherches exhaustives d'un érudit lettré, le professeur Jules Duhem. publiées dans son monumental ouvrage « Histoire des Idées aéronautiques avant Montgolfier » (2), auquel sa parution en pleine guerre assura une diffusion beaucoup plus limitée qu'il ne le méritait. L'essentiel de nos informations proviennent de cette source, où l'on trouve une bibliographie fouillée sur la question, et du complément illustré « Musée aéronautique avant Montgolfier » (3). Duhem est parvenu à rassembler de diverses sources, dont... la Bibliothèque Vaticane, sept témoignages contemporains des événements, indépendants et concordants, sur les véritables expériences de Gusmao.

Il apparaît que si celui-ci a réellement procédé à des essais devant le roi et la Cour de Portugal, il s'agissait en fait de montgolfières miniatures : de petits globes de papier fort. montés sur une armature de bois mince et ouverts vers le bas, auxquels est suspendu un récipient contenant un liquide inflammable sur lequel flotte une courte bougie dont la flamme se communique au liquide quand elle fond. L'ascension est simplement due à la moindre densité de l'air échauffé : l'aérostation ne fait qu'appliquer le principe d'Archimède... Malgré l'antiquité de celui-ci, il semble que ni les témoins ni Gusmao lui-même n'aient vraiment compris les causes de la réussite des expériences : dans le langage du temps, on parle de « fluides attirés par le soleil ».

Aucun doute ne peut subsister sur la confusion entre les expériences réelles et les supposés essais de la Passarola : les dates et lieux indiqués par les témoins oculaires correspondent à ceux donnés par Charroux et, comme celui-ci le mentionne, un incendie se déclara à l'« appareil » lors du premier essai public : mais il s'agissait simplement de l'embrasement du papier dont la bougie était sans doute trop proche... Quant à la hauteur atteinte, ce fut tout bonnement... le plafond du Palais Royal !

Avant de pouvoir classer définitivement l'affaire Gusmao, il faut tout de même encore expliquer deux points importants :

1. Pourquoi Gusmao a-t-il monté, selon toutes les apparences lui-même, la supercherie de la Passarola. allant jusqu'à adresser au roi sa célèbre Pétition illustrée d'un croquis de l'engin?

Duhem avance que Gusmao aurait voulu ainsi égarer vers une fausse piste les opposants à ses recherches et les rivaux possibles. afin de pouvoir travailler dans le plus grand secret à ses véritables préparatifs. Il apparaît en effet fort probable que Gusmao envisageait la construction d'un aérostat de grande taille, qui aurait pu réellement transporter marchandises et voyageurs comme le promettait sa Pétition, mais d'une manière moins extravagante que la fabuleuse Passarola.

2. Pourquoi, malgré la réussite de ses essais en miniature et l'appui du roi, qui lui avait

accordé une confortable pension et le privilège exclusif d'exploitation de son invention, Gusmao a-t-il brutalement interrompu ses travaux ?

La raison en est peut-être simplement, écrit encore Duhem, la campagne de dénigrement dont il fut victime de la part des chroniqueurs et poètes satiriques, moqueries encouragées par la formidable disproportion entre les performances promises dans la Pétition et les modestes ascensions de ses prototypes réels. Peut-être aussi rencontra-t-il de graves difficultés techniques pour passer à grande échelle. Toujours est-il qu'il renonça, sans que l'Inquisition fût en rien intervenue, et sans que cela eût signifié non plus la moindre disgrâce envers lui puisque, nous l'avons dit, il resta bien en cour jusqu'en 1724.

La véritable histoire de Gusmao est donc de même celle d'une grande invention : l'aérostation, pressentie mais aussitôt avortée, parce que trop mal comprise. Les esprits n'étaient manifestement pas encore mûrs et. malgré l'incontestable antériorité de 74 ans dont Gusmao peut se prévaloir sur les frères Montgolfier, ses travaux oubliés n'ont joué aucun rôle dans la découverte de ces derniers. En fin de compte, même si la réalité n'égale pas la légende, Gusmao fut néanmoins un précurseur dont le mérite est loin d'être nul.

Jacques Scornaux.

RÉFÉRENCES

1. Histoire inconnue des hommes depuis 100 000 ans. éd. Laffont. 1963. pp. 200-202.
2. Ed. Fernand Sorlot. Paris. 1943 ; sur Gusmao : pp. 417 à 432.
3. Ed. Fernand Sorlot. Paris, 1944 : sur Gusmao : pp. 138 à 152.

Juillet 1947 : le phénomène OVNI entrait dans l'histoire

« C'est le propre de l'homme de se tromper, seul l'insensé persiste dans son erreur ».

Cicéron.

Quand on s'est fixé comme but l'information du public, sur quelque matière que ce soit, on est bien souvent tenté de contacrer è l'actualité la totalité de cette information. Il est cependant nécessaire de revenir parfois à de* événements du passe Notre « Chronique de* OVNI » s est d ailleurs développée i partir d'une telle conviction. C est ainsi qu'au début de l'été 1947 s est produite aux USA une vague exceptionnelle d'observation* d objets non Identifiés. Cette vague est considérée chronologiquement comme le point de départ de la période moderne du phénomène mais on ignore généralement tout sur sa genèse «t ton importance réelle. C est en effet au court de ces quelque* semaines que l'on vit naître des prises de potitlon qui allaient rester de* leitmotlve lutqu'è nos Jours. Mais revoyons d'abord comment «e sont déroulés ces fait*. Aintl. on «ait généralement que cette période débute avec l observation de Kenneth Arnold, le 24 luin, audessus du mont Rainier (Washington), mais on ignore par contre souvent qu'il y eut des observations antérieures de quelques semaines et surtout quelle tut l'importance des témoignages dant let jours qui suivirent le rapport d'Arnold. Peu de chercheurs te tont d'ailleurs penches tur ces cas qui méritent pourtant toute leur attention. L'un d'eux, Ted Bloecher, n'a cependant pa* hésité *à* entreprendre leur étude et il publia en 1967 un rapport trè* complet tur cette vague de 1947. L'ouvrage comporte une introduction du regretté Dr James E. McDonald, ce qui renforce encore la valeur du travail de Bloecher. Ce dernier s'est attaché à consulter de* centaines et de* centaines de quotidien* à travers tout le territoire des Etats-Unis, à classer le plus de cas possible et *à* le* reproduire avec le maximum de renseignements. Ce long travail de recherche fut recompense, Bloecher étant ainsi arrivé a collecter plut de 850 rapports (fig. 1). Il ett d'a lleurs vraisemblable, comme il le dit lui-même, que si tou* les Journaux avaient pu être consultes, il ·· serait alors agi de plusieurs milliers de rapports.

A L'AUBE DE LA VAGUE

Quelque* semaines avant l'observation de Kenneth Arnold, vers la mi-avril, à Richmond (Virginie), M. Minozewski, un météorologue du gouvernement et son équipe avaient déjà pu observer un phénomène étonnant. Alors qu'ils contrôlaient au théodolite l'ascension d'un ballon-sonde qu'il* venaient de lâcher, ils aperçurent un objet argenté ellipsoïdal juste en dessous de *celui-ci*. Cet objet *qui* avait une sorte de dôme à sa partie superieure était plus grand que le ballon et se déplaçait rapidement selon une trajectoire horizontale. Cette observation qui fut plu* tard analysee par les services de Blue Book n'a jamais pu etre expliquée et l'objet est reste non identifié. Le 19 mai suivant, *à* Manitou Springs (Colorado) sept employée du Plke't Peak Railway déjeunaient paisiblement quand leur attention fut attirée par un objet argenté brillant qui s'approchait rapidement. Arrivé au-dessus des témoins, cat OVNI «arrêta presque et se mit à décrire des cercles : il réfléchissait par moments la lumière du soleil et même en l observant aux jumelles, il

était impossible d'en estimer correctement le* dimensions.

Pendant pré* de 20 minutes, l'objet évolua silencieusement, montant et plongeant vers le sol en changeant de direction, avant de finalement disparaître. Tout comme l'observation précédente, celle-ci ne fut révélée qu'après le rapport d'Arnold. Des enquêteurs de l'USAF vinrent également interroger les témoins et ce cas fut consigné dans les archive*, l'objet étant identifié comme « probablement un ou des oiseaux ».

Une autre observation antérieure à celle de K. Arnold eut lieu aux environs de St Helena Sound, prés de Beaufort (Caroline du Sud), dans le courant de la dernière semaine de mai. Le Dr Colden R. Battey, médecin è Augusta (Georgie), était en train de pêcher lorsqu'il vit une formation de 4 disque* le survoler è grande vitesse. Il s'agissait d'objets argentés, réfléchissant la lumière et qui semblaient tourner autour de leur axe. Celte observation ne fut révélée au public qu'au début du mois de juillet et une bonne partie de la presse locale la publia. Il y eut bien sûr d'autres rapports datés de cette période mais il faut attendre la lin du mois de juin pour qu'éclate enfin « l'Incident Kenneth Arnold -.

UN INDUSTRIEL DE L'IDAHO PLUS BAVARD QUE D'AUTRES

S'il y eut bien, comme on vient de le voir, des observations antérieure* au 24 juin, personne, *à* part le* témoint directs, n'en eut connaissance. Pourquoi ce silence alors qu'ils étaient généralement convaincu* d'avoir observé quelque chose d'extraordinaire ? La peur du ridicule : je ne croi* pas qu'on puisse déjà l'invoquer en cette fin de juin, mai* plutôt la peur de l'inconnu, cette crainte de voir sa vie quotidienne modifiée : • Oui j'ai vu un objet insolite dant la ciel, mais d'autre* l'ont certainement observé également, alors il y en aura bien un qui parlera le premier, moi en tout cas, j'attends ». Ce fut sans doute là ure réflexion fréquente en ce printemps de 1947, car finalement personne ne - parla » et l'on dut attendre le début de l'été pour qu'un témoin plus aventureux — ou peut-être tout simplement plu* honnête envers lui-même — fit un rapport complet tur l'étrange phénomène aérien qu'il venait d'observer. Les circonstances qui amenèrent Kenneth Arnold, directeur d'une firme de matériel de lutte contre l'incendie è Boise (Idaho), au-dessus de* Montagnes Rocheuses ce 24 juin 1947, comme le* détail* de son observation, «ont bien connu* (voir Inforespace n° 1, p. 6). Ce qui *• passa dan* les heure* qui suivirent cette observation fut cependant capital dans l'histoire du phénomène OVNI. Environ une heure après avoir été le témoin de l'évolution de n*uf disques, Arnold atterrissait è Yakima. Là, il rencontra d'autre* pilotes et de* mécaniciens auxquels il s'empressa de révéler ce qu'il avait vu, leur entretien portant surtout sur l'estimation de la vitesse des objets, environ 2 000 km/h, vitesse réellement incroyable à une époque où le mur du son n'avait encore jamais été franchi par un avion. Par après, K. Arnold se rendit i Pendleton où il fut assez surpris d'être accueilli par des journalistes déj* au courant de sa peu banale aventure. Ceux-ci à l'affût d'une bonne histoire étaient plutôt incrédules au départ, mal* ce scepticisme se mua rapidement en un vif intérêt quand ils connurent les détails de l'affaire et la personnalité du témoin, un pilote confirmé avec plus de 4 000 heures de vol.

Le lendemain, dans l'après-midi et la soirée du 25 juin, une centaine de quotidiens publiaient en termes sérieux, souvent à la un*. le récit de l'observation d'Arnold. Et c'est ainsi que pour la première fois, le public américain était largement confronté avec un problème dont la solution n'apparaît pas encore un quart de siècle plus tard.

La bombe allumée par Arnold allait littéralement taire lauter le cadena* du silence et dan» les jours qui suivirent, de nombreuses autres observations contemporaines ou antérieures à celle de l'Industriel furent livrées au public.

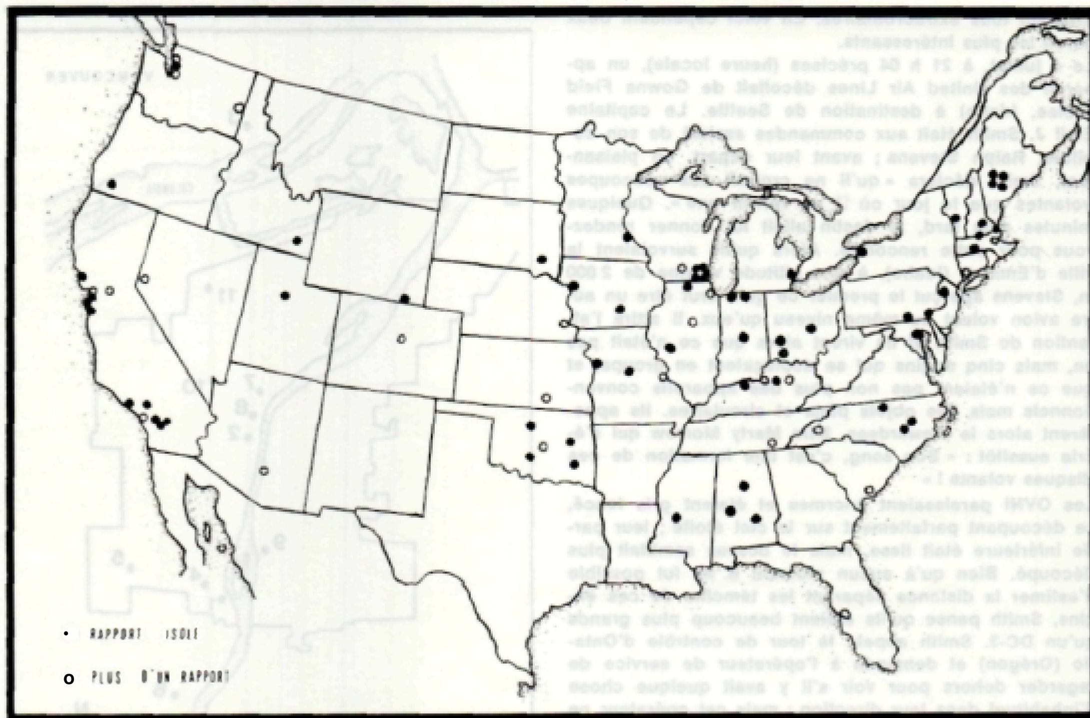
LES LANGUES SE DELIENT

Maintenant que la crainte de l'inconnu s'amenuise, de nouveaux témoins révèlent ce qu'il* ont vu. Le 27 juin, è Woodland (Washington). M. Clyde Homan, directeur d'un* entreprise horticole, observa deux formation* de 4 ou 5 objets sa déplacer rapidement au-dessus d'une ligne de chemin de fer. Le* OVNI réfléchissaient fortement la lumière et se mouvaient silencieusement en basculant en avant et en arrière. •• en ondulant », déclara le témoin. Le 29 juin, pré* de Las Cruces (Nouveau-Mexique), le Dr C.J. Zohn, un expert en missiles, accompagné de trois autres personnes, était en train d'examiner en voiture le site de lancement d'une futée V-2 lortque soudainement une lumière éclatante tut aperçue dant le ciel. Ils virent alort un disque ;rgente tournoyer rapidement au-dessus d'aux. Le Dr Zohn qui était habitué è l'observation aérienne de divers types d'appareils et de fusées, déclara que • cela ne ressemblait à rien de connu ». Un rapport complet fut transmis à l'Armée de l'Air dont la conclusion fut qu'il ne devait s'agir que d'un banal - ballon ».

Devant de telles observations où l'insolite avait la partie belle, il était logique de s'attendre è des tentatives d'explication rationnelle du phénomène. Et dès la fin du mois de juin, diverses personnalités • autorisées » se firent un devoir de livrer leurs opinions. C'est ainsi que le Lt Colonel Harold R. Turner de la base de White Sands (Nouveau-Mexique) ne craignit pas le ridicule en affirmant le 27 juin, que certaine* observations pouvaient être expliqué** par » des meteorites qui semblent plus grandes que la normale el qui, apparemment, s'approchent plut près de la Terre que d'habitude ». C'était le même Colonel Turner qi la veille avait expliqué l'observation d'Arnold en ditant que ce dernier avait tout simplement vu det avlont è réaction : - cet avions possèdent des tuyères d'éjection circulaire* et quand celles-ci «ont chauffées, elles offrent l'aspect de disques », déclara-t-il I

M. W. Weiner, un météorologue du New-Jersey, affirmait quant è lui qu'il était capable de voir det OVNI *à* volonté : « il suffit que je me frotte les yeux très fort et que je regarde alors fixement le ciel ». disait-il. Mais la palme de l'imagination revient sans hésitation * celui qui. le plu* serieusement du monde, eut <• - courage » de dire qu'il pouvait tout simplement s'agir de capsules d'aluminium (provenant de bouteilles) entraînées par des courants d'air chaud I

Figure 1
Répartition géographique des principaux cas de la vague de juillet 47 aux Etats-Unis.



UN BILAN ET UN CALME RELATIF QUI PRECEDE LA TEMPETE

Au total pour ce mois de juin, on a recensé 128 observations, la plupart diurnes (70 %). C'est l'état de Washington qui l'emporte avec près de 16 % des rapports, puis viennent l'Orégon et le Nouveau-Mexique avec chacun plus de 6 %. La plupart des témoins mentionnent des objets en forme de disque : ces témoin* couvrent d'ailleurs toutes les classes de la population, de l'étudiant à l'ingénieur, en passant par le pilote et le journaliste.

Le début de juillet fut relativement calme si l'on en croit l'USAF qui n'a recensé aucun rapport pour les 1 et 2 juillet. Pourtant les observations continuèrent au même rythme. C'est ainsi que dans la soirée du 2, è Cincinnati (Ohio), au moins cent personnes virent deux disques évoluer lentement au-dessus d'un terrain de sport. Toutefois, il faut bien le constater, ces observations ne furent signalées que plus tard et dans la presse des 1 et 2 juillet, les commentaires sur le phénomène «ont quasiment inexistants. Le 3 juillet, près de St Maries (Idaho), Mme W. Johnson et sa famille purent observer l'atterrissage de neuf objets. Au moint neuf personnes virent une formation de 8 ou 9 objets en forme de cuve, trè* grands et lumineux, évoluant lentement par saccades. Arrivés au-dessus d'une clairière, ils descendirent jusqu'au moment où ils disparurent è la vu*. Quelques jours plu* tard, des avion* de chasse vinrent explorer la région mais ne trouvèrent aucune trace des OVNI. Bien que Mme Johnson ait rapporté son observation a des officiels de la base aérienne de Spokane ,on n'en trouve nulle trace dans les dossiers de l'USAF.

Ce début de juillet fut aussi le moment des premières prises de position officielles et des premières contradiction*. Ainsi * la basa de Wright Field, on déclarait : « le* officier* de la recherche aérienne et de la section du développement de l'Army Air Force'* Air Materiel Command è Wright Field. sont priés par le général Carl Spaatz, commandant de l'Armée de l'Air, de reprendre le* rapport* et d'essayer de préciser la nature de ces disques ». Au même moment, le Lt William C. Anderson, officier des relations publiques au camp déclarait : - aussi loin que nous avons pu aller, nous n'avons rien trouvé qui puisse confirmer l'existence des disques ; nous ne pensons pat qu'il s'agisse de missiles téléguidé* ; dans l'état actuel des choses, Il apparaît qu'il s'agit d'un phénomène né de l'imagination inventive de certain* ».

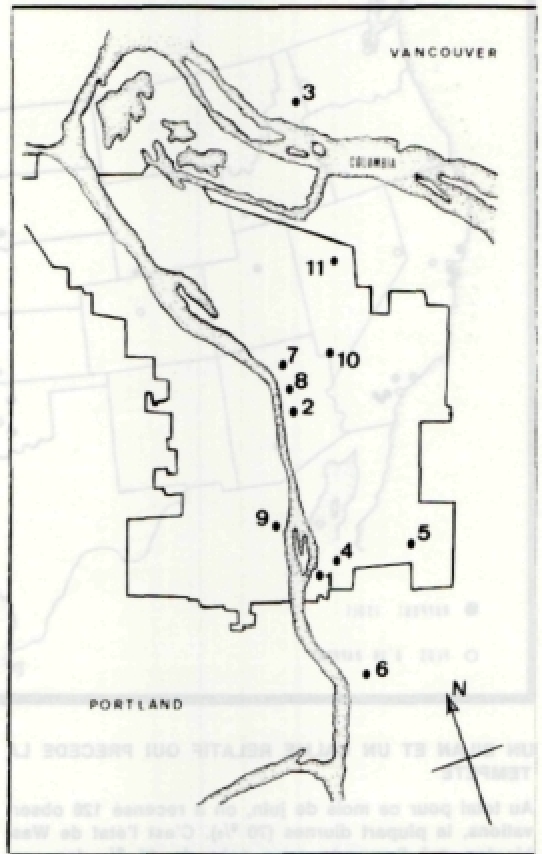
A Washington même, on affirmait que « let servie** de l'USAF étalant assez enclin* à croire que les témoin* avaient carrément Imaginé ce qu'ils avaient vu ou alors que les observations pouvaient être expliquées par des phénomène* météorologiques ».

LA VAGUE DEFERLE

A peine 24 heures aprèt cet commentaires rassurants. une multitude de témoins répartit à travers tout le territoire de* USA allait assister aux extraordinaires évolutions d'une véritable flotte d'OVNI. Bloecher a pu recenser au moin* 88 observations rien que pour le 4 juillet, impliquant plus de 400 témoin*. Il n'est pa* possible de décrira an détail ce* témoignages qui sont

pourtant tous extraordinaires. En voici cependant deux parmi les plus intéressants.
Le 4 juillet, è 21 h 04 précises (heure locale), un appareil des United Air Lines décollait de Gowna Field (Boise. Idaho) è destination de Seattle. Le capitaine Emil J. Smith était aux commandes assisté de son copilote. Ralph Stevens ; avant leur départ, en plaisantant, Smith déclara ·· qu'il ne croirait aux soucoupes volantes que le jour où 'I en verreit une ». Quelques minutes plus tard, le destin allait lui donner rendez-vous pour celte rencontre. Alors qu'ils survolaient la ville d'Emmett (Idaho), à *une* altitude voisine de 2 000 m. Stevens aperçut le premier ce qu'il crut être un autre avion volant au même niveau qu'eux. Il attira l'attention de Smith et ils virent alors que ce n'était pas un. mais cinq engins qui se déplaçaient en groupe, et que ce n'étaient pas non plus des appareils conventionnels mais des objets plats el circulaire*. Il* appelèrent alors la stewardess. Mlle Marty Morrow qui s'écria aussitôt : - Bon sang, c'est une formation de ces disques volants I »
Les OVNI paraissaient énormes et étaient gris foncé, se découpant parfaitement sur le ciel étoilé ; leur partie inférieure était lisse, mais le dessus semblait plus découpé. Bien qu'à aucun moment il ne fut possible d'estimer la distance séparant les témoin* de ces engins, Smith pense qu'ils étaient beaucoup plus grands qu'un DC-3. Smith appela la tour de contrôle d'Ontario (Orégon) et demanda è l'opérateur de service de regarder dehors pour voir s'il y avait quelque chose d'inhabituel dans leur direction : mais cet opérateur ne vit rien. Les engins finirent par disparaître au nord-ouest, mais é peine l'avaient-ils fait, qu'une seconde formation, de quatre disques cette fois, fut visible à la gauche de l'appareil qui survolait è ce moment les Blue Mountains (à l'est de l'Orégon). Ces objets étalent disposés en ligne droite, trois étant groupés, le quatrième légèrement distancé. Ils turent observés pendant plusieurs minutes avant de disparaître rapidement. Au total l'observation avait duré 12 minutes et les deux groupes d'objets avaient été visibles sur une distance de près de 75 km.
L'entretien avec la tour de contrôle d'Ontario avait été capté par d'autres stations et lors de leur atterrissage à Pendleton, escale prévue, les aviateurs lurent accueillis par des journalistes. Le lendemain, le compte rendu de leur aventure fut publié dans plusieurs Journaux grâce à une diffusion assurée par une agence dé presse.
A Portland (Orégon). l'après-midi du 4 juillet tut elle aussi fertile en incidents. Tout d'abord, ver* 13 h 00, un employé du parc d'attraction* de la ville. Don Metcalfe, voit de* disques survoler le parc et signale immédiatement le fait à un de ses supérieurs, le superintendant William Leroy qui avertit la police (voir fig. 2. cas 1). A peu près au même moment, le patrouilleur Kenneth A. McDowell observe lui-aussi S disques osciller au-dessus du parc : ils disparaissent à grande vitesse, deux partant vers le sud et les trois autres ver* l'est (2). A 13 h 05. Dick Haller. officier de police, alerte par radio tous les patrouilleurs afin qu'ils signalent toute observation d'objets insolites dans le ciel. De l'autre côté du fleuve Columbia, * Vancouver (Washington), 7 ou 8 délégués du shériff entendent l'appel

Figure 2
Les observations du 4 juillet 1947 à Portland (Orégon)



et sortent pour vérifier s'il ne se passe rien dehors : ils volent alort 20 è 30 disques te diriger vers le sud-ouest. juste au-dessus du tribunal de la ville. Fred Krives, l'un des témoint, déclara que - cet objets étalent foncés, pat du tout brillants, et qu'ils volaient en une seule ligne, séparés par des intervalles égaux ». Cas engins «e dirigèrent vers Portland, è environ 7 km da là, et cessèrent d'évoluer en formation au-dessus de cette ville en se déployant vers le sud et l'ouest. Ce témoin affirma encore avoir perçu comme · un léger bourdonnement » au moment où les OVNI «e dirigeaient ver* Portland (fig. 2, cas 3).
A la même heure, è Portland, plusieurs policier* observerent également des disque* dan* le ciel. Le capitaine K. A. Prehn ainsi que A.T. Austad et K.C. Hoff virent 3 disques » brillant au soleil » se diriger rapidement vers la sud à haute altitude. Ces engin* semblaient osciller sur eux-mêmes. Répondant également à l'appel lancé, les patrouilleurs Walter A. Lissy et Andrew Fox qui se trouvaient près du parc, observèrent le ciel et purent voir 6 à 7 disques plats volant * des vitesses étonnantes vers le sud, en formation linéaire. Ces OVNI étaient plutôt - blancs » avec parfois comme un éclair, ils se déplaçaient en zigzag en effec-

tuant des virages très serrée (cat 4). Au même inttant, un autre patrouilleur. Earl Patterson, te trouvant * environ 4 km de là. dant let faubourgs tud de Portland. put voir un disque isolé venir de l'ouest * une - allure terrifiante ». L'engin était de couleur aluminium et réfléchissait la lumière ; * haute altitude. Il (lia «ans bruit vers le sud-ouest (cas 5). Pendant ce temps, * Milwaukie, au sud de Portland, le sergent Claude Cross, de la police de l'Etat de l'Orégon, observait 2 ou 3 objets blancs très rapides, ressemblant a des « ballons d'entant ». qui se dirigeaient vers le nord-est (cas 6).

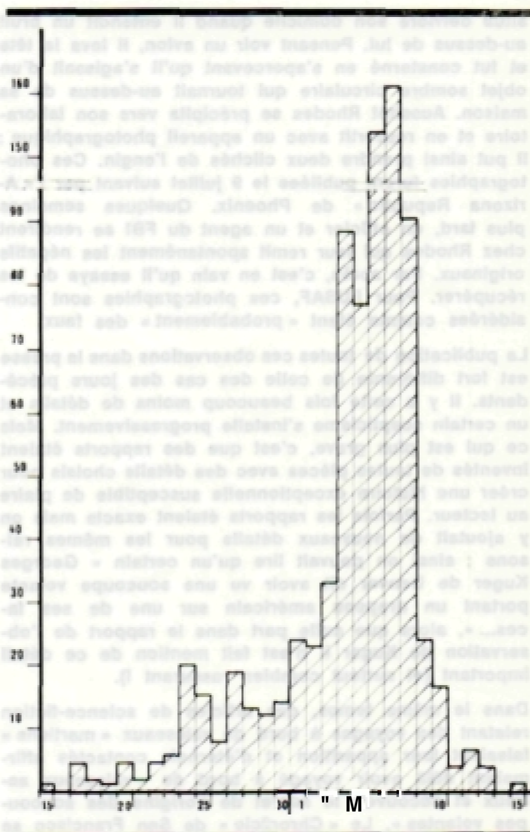
Plusieurs autres témoins répartis dans la ville confirmèrent plus tard ces observations (cas 7 * 11). L'USAF s'est peu penchée sur ces rapports et elle a trè* rapidement expliqué ce* objet* en affirmant qu'il s'agislait de bandelette* d'aluminium destinées * brouiller les détecteurs radars. Ces matériaux auraient été lancé* par det bombardiers B-29 et de* chasseurs P-80 qui venaient de survoler Portland quelquet minutes avant cet observations. La plupart de cet dernières turent publiées dant let journaux locaux et teulement quelquet grandt cas. comme t affaire de l'appareil des United Air Line*. lurent diffusés par des agences de presse et publiés * une plus grande échelle.

Jusqu'à cette date la presse avait largement répandu les informations avec beaucoup de détails, et on ne trouvait pas encore trace d'articles où l'on se moquait ouvertement des témoignages, ni même la moindre insinuation visant a les discréditer. Cette situation n'allait malheureusement pas durer. Il y eut tout d'abord let réaction* des milieux officiels avec des arguments qui n'ont guère changé de nos jours. Ainsi déjà le 5 juillet, l'« Herald Express » de Los Angeles avait publié la communication rassurante d'un » scientifique inconnu -, prétendument physicien nucléaire * l'Institut de Technologie de Californie, qui affirmait que ces disques n'étaient rien d'autre que des engins expérimentés * la base aérienne de Muroc (White Sands. Californie] et dans certaines régions de l'Orégon. Ces engins, téléguidés du sol. étaient propulsés grâce « - une transmutation de l'énergie atomique - (sic) et étaient capables de performances exceptionnelles- A partir du 6 juillet, ce genre de remarque farfelue allait être rencontrée * plusieurs reprises dans les journaux. A cette date, un quotidien de Portland. I « Oregonian ». présenta une série de prises de position de quelques personnalités. Le Dr Frederick A. Courts, protesseur de psychologie, pensait que » quand des gens voulaient voir quelque chose. généralement il* le voyaient », et qu* - l'ensemble de ce phénomène ne serait dû qu* une sorte d'hystérie collective créée par l'angoisse du public devant une éventuelle guerre atomique ». D'autres parlaient de ballons-sondes météorologiques, d'Illusions d'optique due* * des persistances lumineuses sur la rétine, de meteores ; certains astronomes affirmèrent quant à eux que leur* services n avaient rien observé de particulier et affichèrent dès lors un désintérêt total pour ce genre d'observations.

LA VAGUE ATTEINT SON PAROXYSME

Les 6 et 7 juillet suivants. on devait recueillir le maximum de rapports. On recensa 157 observations pour le 6. couvrant 37 états, l'Alabama et la Californie étant les plus - visités » puisque près de 25 '/· des rapports

Figure 3
Graphique illustrant le nombre de cas journaliers du 15 juin au 15 juillet 1947.



les concernent. Il y eut au moins 500 témoin* Impliqués dans tous ces ça*. Le sommet de la vague lut atteint le 7 luillet avec 162 observations signalées, l'état de Washington et la Californie avec respectivement 22 et 20 rapports venant en tête (fig. 2). Trois sé.es de photographies ont été prises ce jour-là.

Malgré cette avalanche d'observations. les dossiers de l'USAF ne contiennent que quatre rapport* pour la journée du 6 juillet, dont trois Impliquent des militaires. Le quatrième cas ta rapporte * l'atterrissage et * l'ascension d'un petit disque près de Tempe (Arizona) et fut catalogué sous la rubrique » information Insuffisante ». Dans les documents du Projet Blue Book, la chemise se référant * ce cas est vide !

Parmi les observations les plus intéressantes de ces deux jours, noton* que l'on signale avoir vu * différents endroits du territoire, un grand disque accompagné d'objets plus petits y entrant ou en sortant. Cette serie de témoignages débute dans la soirée du 6 * Tucson (Arizona) ; quelque* heures plus tard c'est * Palmdale (Californie) qu'on observe cet étrange groupe, puis c'est * Tacoma (Washington), et dans la journée du 7. on le voit au-dessus de Cicero (Illinois) ; la série se termine par un rapport daté de la nuit du 7 en provenance de Manchester (Maine). A Phoenix (Arizona), William Rhodes se rendait * son laboratoire

situé derrière son domicile quand il entendit un bruit au-dessus de lui. Pensant voir un avion, il leva la tête et fut consterné en s'apercevant qu'il s'agissait d'un objet sombre circulaire qui tournait au-dessus de sa maison. Aussitôt Rhodes se précipita vers son laboratoire et en ressortit avec un appareil photographique : il put ainsi prendre deux clichés de l'engin. Ces photographies furent publiées le 9 juillet suivant par l'« Arizona Republic » de Phoenlx. Quelques semaines plus tard, un officier et un agent du FBI se rendlrant chez Rhodes qui leur remit spontanément let négatlft originaux. Par aprèt, c-est en vain qu'il essaya de les récupérer. Pour l'USAF, cet photographies tont considérées comme étant « probablement » des faux.

La publication de toutes ces observations dans la preste est fort différente de celle de* cas de* jour* précédant*. Il y a cette fois beaucoup moins de détails et un certain scepticisme s'installe progressivement. Mais ce qui est plus grave, c'est que de* rapports étaient inventés de toutes pièces avec des détail* choisis pour créer une histoire exceptionnelle susceptible de plaire •u lecteur. Parfois les rapports étaient exact* mai* on y ajoutait de nouveaux détail* pour les mêmes raisons ; aintl on pouvait lire qu'un certain - George* Kuger de Denver dit avoir vu une soucoupe volante portant un drapeau américain tur une de ses faces...., alort que nulle part dans le rapport de l'observation de Kuger il n'est fait mention de ce détail Important (et surtout combien rassurant t).

Dan* le même temp*, des articles de science-fiction relatant de* voyage* * bord de vaisseaux • martiens - faisaient leur apparition et d'éternels contactés affirmaient déj* avoir voyagé * bord de » vaisseaux astraux et découvert le secret de l'origine des soucoupes volantes ». Le - Chronicle » de San Francisco se montra particulièrement friand de ce genre de récits. Pour *ne* rien arranger, des particuliers ou de* organisations privées offraient de fortes récompenses pour la capture d'un de ces disques : n'était-ce pa* l* le meilleur moyen d'encourager les mystifications 7 Devant ce mélange de faits réel* et de rêverie*, il fallait beaucoup de patience pour séparer le vrai du faux et le public commença peu * peu * se moquer des observations. Il est vrai que dans un tel climat, il était difficile d'y voir clair et on comprend un peu la réflexion de ce pilote qui déclarait * cette époque que « certaint américains buvaient sans doute de trop ! -

ET VINT ALORS LE REFLUX...

Le* 8 et 9 juillet, le* observations furent beaucoup moins nombreuses mai* elles sont malgré tout relativement importantes dans la mesure où * la base aérienne du Muroc, trois observations furent faites au cours de la journée du 8 juillet.

Vers 09 h 30, le lieutenant Joseph C. McHenry *• rendait * son bureau lorsqu'il vit 2 objets sphériques ou discoïdaux filant droit vers l* nord en direction du désert de Mejavo. Il attira l'attention de trois autres personne* *• trouvant là, les sergents Gerald E. Newman et Joseph Ruvolo ainsi qu'une employée, Mlle Jeanette Marie Scott. Tous purent observer ces objets argentés (• mouvoir rapidement CONTRE LE VENT avant de disparaître de la vue. Un troisième objet survit de près le passage des premiers et fut observé par trois nouveaux témoins arrivés sur les lieux. Vers 10 h 10, le pilote d'essai J.C. Wise t'apprêtait * décoller * bord d'un nouveau chasseur, le XP-84, quand il eut son attention attirée par un objet se dirigeant de l'est ver* l'ouest. Le témoin pensa d'abord qu'il s'agissait d'un ballon météorologique mais se ravisa quand il s'aperçut que l'objet se déplaçait CONTRE LE VENT. * une vitesse de l'ordre de 350 km/h. Cet objet tphérique d'un blanc jaunâtre était animé d'oscillations avec un mouvement tourbillonnant. La troisième observation eut lieu vers 11 h 50. Un groupe de techniciens et d'officiers était en train d'examiner plusieurs appareils équipés d'un nouveau siège éjectable quand ils virent un objet particulier venant du nord. Un des cinq principaux témoins qui signèrent le rapport, le major Richard R. Shoop, déclara qu'il s'agissait d'un objet mince ayant la couleur de l'aluminium. Situé d'abord assez haut dans le ciel, l'OVNI descendit doucement en oscillant ; « il allait trois fois plus vite que le parachute supportant le siège éjectable largué peu de temps après l'observation », ajouta le témoin. Le capitaine John Paul Stapp, pilote d'essai, également témoin de la scène, précisa qu'il s'agissait d'un objet argenté ressemblant au début * une coupole de parachute mais qui apparut sphérlque * mesure que l'OVNI se rapprochait du sol. On distinguait alort, selon Stapp. deux sortes de protubérance* i sa partie supérieure qui se croisaient régulièrement donnant l'Impression que l'objet était animé d'un mouvement de rotation. Silencieusement, l'objet finit par disparaître de la vue des témoin*.

Ces troi* observations furent enregistrées par les services de l'USAF cl on expliqua ce* objets par autant de ballon*. Personne n'a cependant jamais expliqué pourquoi cet prétendus « ballons » te déplaçaient contré le vent ! Cette série d'observations ett très importante et elle ett cataloguée comme étant le premier cas dont dut t'occuper la toute première commission américaine d'étude du phénomène OVNI, le projet Sign créé officiellement le 23 janvier 1948, quelquet mois * peine après ce* événements.

Le 9 juillet, il y eut une chute spectaculaire du nombre des rapport* et on trouve * peine une trentaine de témoins en tout et pour tout. Ce jour-là, un peu après 17 h 00, * Midland (Michigan). M. et Mme R.E. Lane cueillaient det baiet quand ils virent un objet planer * quelquet mètres au-dettut d'une étendue de table. Apre* une dizaine de secondes l'objet disparut mai* on retrouva tur place une substance noirâtre et quelques fragments métallique*. L.analyse conclut que ce métal était de l'argent et que la substance noire était de la thorlte (silicate rare) avec quelque* Impureté* métalliques de fer, d'aluminium et de titane. Bien que ce cas fut classé par l'USAF comme étant une mystification, le Lt Colonel B. Young devait déclarer en 1967, que - cet incident n'avait cependant pat été Inventé par l.observateur »

Dans la presse on trouve de plus en plut de récitt * sensation sur la découverte de plusieurs disques. Il s'agissait chaque fois, toit d'erreurt grossières de la part det témoint (récupération de débris d équipements d* ballons-sondes), toit de mystifications de la part d'individus peu scrupuleux visant * toucher les

fortes sommes promises pour la capture de ces disques. Le 10 juillet, la fin de la vague *• confirme el l'on ne compte plu* qu'à peine une douzaine d'observations, dont celle d'un astronome, le Dr Lincoln La Paz, près de Fort Summer (Nouveau-Mexique). Le Dr La Paz qui ett attaché * l'Université du Nouveau-Mexique * Albuquerque te rendait en voiture de Clovis * Clinet Corners en compagnie de son épouse et de ses deux filles. quand, ver* 16 h 50, il* remarquèrent tous, presqu'en même temps, un curieux objet brillant presque immobile dans le ciel, au milieu de fin* nuage*. Cet objet était ellipsoïdal et se mit * grimper lentement avant de disparaître derrière un nuage. Il réapparut quelques secondes plus tard mais beaucoup plus haut, ce qui fit penser au Dr La Paz qu'il venait j'être - confronté avec une toute nouvelle Invention aérienne ». Cet engin est considéré comme non-identifié par les service* de l'USAF.

Après la mi-juillet, on peut dire que la vague est terminée et en moyenne, on n'enregistre guère plus d'une seule observation par jour.

QUELQUES CONSTATATIONS EN GUISE D'EPILOGUE

Cette première vague Importante au-dessus des Etats-Unis fut donc relativement courte mais elle montra en raccourci la plupart des aspects que le phénomène OVNI allait présenter par la suit*. Des explications farfelues aux rassurantes, en passant par les mystifications et la dénaturation des rapports, on a créé en trois semaines ce qui allait empoisonner les témoignages authentiques, même encore de nos jours. Et pourtant cette vague conserve un trait particulier qui lui donne toute «on importance. Elle est la première et l'on ne peut invoquer certains arguments qui ont été avancés lors des observations ultérieures : * savoir la mise en condition du public par de* rapports lus auparavant dans la presse et conduisant * une sorte d'hallucination collective, ou encore des confusion* avec de* satellites et autres rentrées de fusées. Les observations étalent la plupart du temps publiée* uniquement * l'échelon local et malgré cela les témoignages coïncidèrent parfaitement tant sur la forme ·t le* dimensions des OVNI que (ur leurs performance* et leur comportement général. Cette virginité de l'esprit du public face au phénomène est essentielle et le rôle qu'a joué la presse dans la pré*«ntatlon des observation* fut lui aussi capital. En commençant par une information objective, elle a suscité l'intérêt du public, mais bien vite elle s est laissée tenter par l'Insolite gratuit, et comme effrayée par l'ampleur de* événement*. elle a finalement dénaturé le phénomène ·n le ridiculisant pour bien vite l'abandonner. Cette attitude est caractéristique et est restée constante au cour* de* années qui suivirent.

Ou'est-ce qui a amené la presse * agir de la sorte. avait-elle d'autres choix 7 La réponse * ces questions est primordiale, car toute l'histoire du phénomène et en premier lieu son discrédit dans las milieux scientifiques dépend de ce qui s'est passé en ca début de l'été 1947. Aucun chercheur n'a, * ma connaissance, étudié d'une manière approfondie les conditions dans lesquelles ces événements se sont déroulés, en particulier en ce qui concerne leur diffusion. Ce travail serait vraisemblablement très long et serait certainement de peu d'intérêt pour l'explication même du phénomène OVNI.

Cependant, par la compréhension de l'attitude du public et des officiait lace * ce* faits étonnants alors qu'ils y étaient confrontés pour la première loit. on arriverait tant doute * expliquer pourquoi, durant 25 an», on a jeté le discrédit sur tout ce qui touchait de près ou de loin * ce problème.

Néanmoins, dant le secret, les responsables de l'USAF se sont préoccupés largement da ces observations et ce n'est pas un hasard si près de six mois après la fin de la vague, on annonçait la création de la première commission officielle d'enquête. Malheureusement le ver était déj* dan* le fruit et la mauvaise impression laissée par le phénomène * la fin de juillet 1947 n'était pa* prête de s'effacer.

- Les vieux péchés ont de longues ombres ». a un jour écrit Agathe Christie, le* vieilles erreurs aussi, car elles obscurcissent encore les choses un quart de siècle après avoir été commise*.

Voilà pourquoi il était bon da faire ce petit retour en arriéra.

Michel Bougard.

UN NOUVEAU GROUPEMENT EUROPEEN

Pour tous ceux qui désirent s'informer sur l'évolution du phénomène OVNI, nous vous signalons la création d'un nouveau groupement en Italie : le Centro Ufologico Nazionale (C .U.N.). Pour tout renseignement, s'adresser au :

CENTRO UFOLOGICO NAZIONALE Via Vignola, 3 20136 Milano (Italie)

Oloron et Gaillac : des effets de miroirs ?

Dans mon livre « The Eternal Subject » (1), j'écrivais : « Une autre possibilité intéressante, que je n'ai pas mentionnée auparavant, est que les ufonautes soient capables de quelque manière de projeter des images « mentales ». Un éventuel exemple de ceci pourrait être trouvé dans les deux extraordinaires observations françaises d'Oloron et de Gaillac, décrites antérieurement. Cela m'a toujours frappé comme un fait des plus étranges que la même scène, les mêmes acteurs, les mêmes actions, sans un iota de différence, se sont présentés à Gaillac, 10 jours après une première vision identique. Il y a là quelque chose qui réclame d'être étudié, j'en suis sûr ».

Ces deux observations classiques furent décrites originellement par Aimé Michel dans son premier livre « Lueurs sur les Soucoupes Volantes ». La première eut lieu le vendredi 17 octobre 1952 à Oloron. A. Michel nous dit que c'était une journée parfaitement claire et ensoleillée, et que les témoins de l'événement furent M. Yves Prigent, surveillant général du lycée d'Oloron, sa femme et leurs trois enfants. Il est essentiel de donner ici le récit que fit M. Prigent de ce qu'il avait vu avec sa famille, cité du livre d'Aimé Michel.

« Au nord, sur le fond d'azur du ciel, flottait un nuage floconneux de forme étrange. Au-dessus, un cylindre long, étroit, apparemment incliné à 45°, se déplaçait lentement en ligne droite vers le sud-ouest. J'évaluai son altitude à 2 ou 3 000 m. L'objet était blanchâtre, non lumineux, de dessin très net. De son extrémité supérieure s'échappait une sorte de panache de fumée blanche. A quelque distance au-devant de l'objet cylindrique, une trentaine d'autres objets suivaient la même trajectoire. A l'œil nu, ils offraient l'aspect de boules informes semblables à des flocons de fumée. Mais à la jumelle on pouvait distinguer une boule centrale rouge et tout autour une sorte d'anneau jaunâtre fortement incliné. Cette inclinaison cachait presque entièrement la partie inférieure de la sphère centrale, mais dévoilait la partie supérieure. Ces « soucoupes » se déplaçaient deux par deux en suivant une trajectoire brisée, marquée en somme d'un zigzag rapide et court. Quand deux soucoupes s'écartaient l'une de l'autre, une traînée blanchâtre se produisait entre elles, comme un arc électrique. Tous ces objets étranges laissaient derrière eux une abondante traînée qui tombait lentement vers le sol en se désagrégeant. Pendant quelques heures, il y en eut des paquets accrochés aux arbres, aux fils téléphoniques, sur les toits des maisons ».

Aimé Michel poursuit en déclarant que plusieurs personnes eurent l'occasion de ramasser une certaine quantité de cette substance ressemblant à des « fils de la Vierge », qui rapidement devint gélatineuse et disparut par sublimation. Dix jours plus tard, le 27 octobre, la scène entière fut rejouée au-dessus de Gaillac : le long cylindre empanaché, incliné à 45°, précédé de 30 soucoupes volant par paires en zigzag et répandant, comme à Oloron, de grandes quantités de « cheveux d'ange », ce qui est le nom que les ufologues donnent couramment aux substances ressemblant à des fils de la Vierge. Il y avait à Gaillac environ 100 témoins, dont deux officiers de police.

Je me rends certes bien compte que ces deux observations sont de « vieilles histoires », mais ma position est, comme je l'ai écrit par ailleurs, qu'il ne sert à rien de simplement enregistrer, analyser et classer des rapports d'observation, pour les oublier ensuite. Voyez-vous, parfois longtemps après, on peut apprendre quelque chose de grande importance, et c'est ce qui se passe pour ces deux cas. Le fait même que l'action, les exécutants, la scène entière aient été exactement semblables est extrêmement lourd de signification.

Je considère comme hautement probable que les ufonautes possèdent quelque chose comme une bibliothèque de films ou une banque d'observations par projection ! Dans mon livre, je suggérais qu'ils devraient être capables de projeter des images « mentales ». Bien que je n'écarte pas en-

(1) Le Poer Trench, Brinsley, The Eternal Subject, Ed. Souvenir Press, London, 1973, pp. 68-69.

tièrement cette idée, je pense maintenant, après réflexion, qu'il s'agissait d'une autre sorte de projections. La première des deux observations, celle d'Oloron, pouvait ou non, si on suit ma théorie, avoir été une observation originale. Les deux peuvent avoir été des projections d'une précédente, mais je pense assurément que la seconde, à Gaillac, absolument identique dans chaque détail à celle d'Oloron, était une projection.

Qu'est-ce que j'entends par projection ? Je pense que les ufonautes auraient un film de l'événement original, disponible pour être montré au-dessus de toute localité. Peut-être ce film d'un phénomène OVNI est-il projeté par un nuage approprié de miroirs réfléchissant les rayons du soleil et focalisant le film vers l'endroit d'où l'on désire qu'il soit vu. A peu près de la même manière qu'on reçoit un héliogramme, message transmis par un héliographe, appareil de transmission de signaux utilisant un miroir pour réfléchir les rayons du soleil. Cela peut bien sûr s'accomplir d'une manière beaucoup plus compliquée. Mais quel que soit le procédé par lequel le résultat est obtenu, je suis certain que les ufonautes sont capables de projeter dans le ciel, pour les gens de la Terre, des images très réalistes d'événements antérieurs.

Certains lecteurs de cet article pourraient se référer aux « cheveux d'ange », qui se répandirent sur le paysage tant à Oloron qu'à Gaillac, comme preuve que les deux observations identiques ne pouvaient pas avoir été des images projetées dans le ciel. Je reconnais que c'est un point important qu'il faut prendre en considération. Sur base de nos connaissances scientifiques présentes, sur Terre, il semblerait que, devant l'évidence de la chute des « cheveux d'ange », cette critique fondamentale de ma théorie soit correcte. Je soutiens cependant qu'elle n'est pas nécessairement valide.
Ma réponse est que tout au long de l'histoire de l'art photographique, de nouvelles dimensions ont été ajoutées. Il y eut les films muets en noir et blanc puis le son fut ajouté, nous rendant la voix humaine, la musique et d'autres effets ; plus tard apparurent des films en couleurs sonorisés et plus tard encore, des films en couleurs et en relief. Plus récemment, on nous a parlé de films « odorants », c'est-à-dire des films où si par exemple une scène montrait les vagues se brisant sur la côte des Cornouailles, les spectateurs sentiraient une odeur d'ozone, ajoutant une dimension de plus au réalisme de la représentation.
Je conviens que l'odeur d'ozone est une illusion et ne proviendrait pas nécessairement des vagues marines représentées sur l'écran. C'est une odeur synthétique.
Les ufonautes, grâce à leur technologie avancée, pourraient avoir introduit dans la réalisation de leurs films une autre dimension, avec laquelle nous ne sommes pas encore familiarisés. De la même manière que l'industrie cinématographique américaine a expérimenté des films « odorants », les ufonautes pourraient avoir franchi une étape ultérieure et avoir introduit de « pseudo-cheveux d'ange ». De toute manière, je suis convaincu que la représentation répétée de Gaillac était une projection. Si l'on relit le fantastique compte rendu de la première à Oloron, avec son objet cylindrique incliné à 45°, précédé de 30 soucoupes par paires, et les mouvements accomplis, et qu'alors on réfléchit sur le fait que toute cette scène spectaculaire se déroula à nouveau à Gaillac dix jours plus tard, il me semble ressortir fortement qu'une sorte de projection intervint.

Dans cet article, j'ai émis quelques suggestions quant à la manière dont la seconde représentation fut exécutée. Certaines de mes idées peuvent être « en dehors de la bonne route ». Cela, je suis préparé à l'admettre. Certains d'entre vous qui lisez ces lignes aimeraient peut-être disserter sur ce que j'ai écrit et envoyer leurs propres idées à la rédaction. Incidemment, si vous êtes au courant de toute autre observation redoublée à une aussi grande échelle, veuillez nous le faire savoir. Je pense que ceci nous ouvre un domaine considérable à explorer. C'est un autre aspect excitant de la fantastique énigme des OVNI.

Brinsley Le Poer Trench.

Le dossier photo d'Inforespace

Province de Styrie, Autriche, 3 août 1954

54



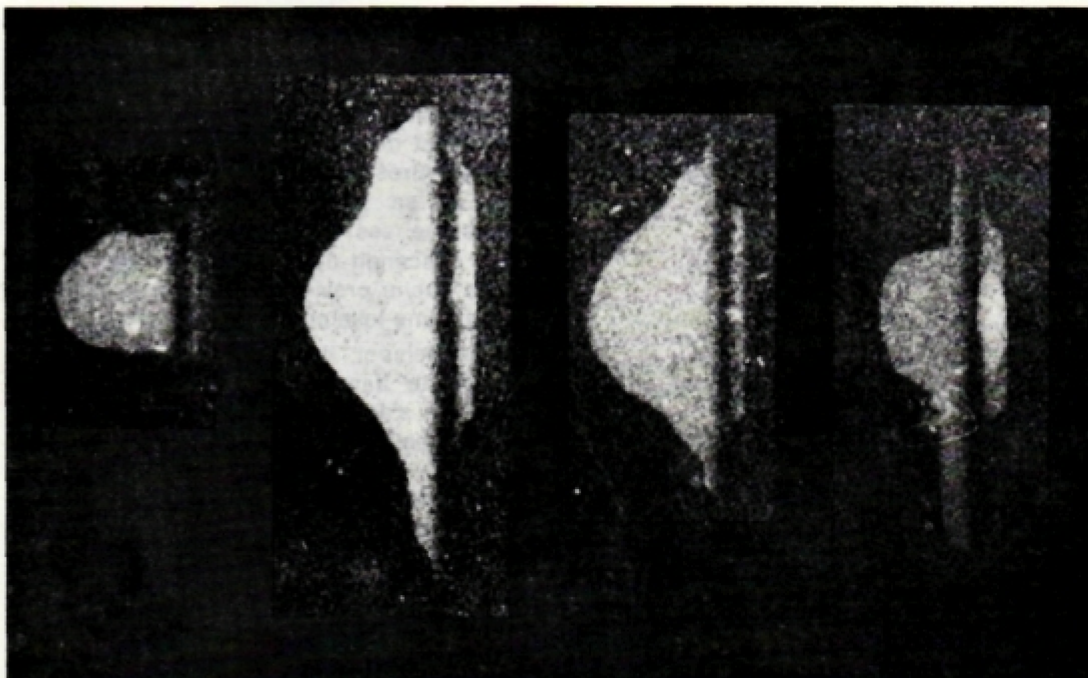
Erich Kaiser, qui à l'époque était mineur, avait en ce début d'août 1954 quitté son village de Hohentauern, près de Trieben, pour passer une semaine de vacances bien méritées au refuge de Mödlinger, dans les monts du Gesàuse, près d'Admont. Le 3 août, en compagnie de son frère et de deux touristes originaires de Vienne (1), il entreprenait l'ascension du Mt Reichenstein (2 178 m). Vers midi, le beau temps qu'ils avaient rencontré jusqu'alors se mit à changer et ils se dépêchèrent de rejoindre le plus proche refuge, situé à 4 km au nord de Gaishorn et au nord-est de Trieben. en Styrie, dans le sud-est de l'Autriche. Pendant ce temps, Kaiser resta un peu en arrière pour prendre une vue du Mt Kaibling tant que le ciel le permettait encore car les nuages s'annonçaient au loin.

Il était alors près de 13 h 00. Kaiser se rendit alors compte qu'il était à une altitude trop élevée pour prendre une photographie dans de bonnes conditions. C'est alors qu'il nota quelques tlashes de lumière dans le ciel et presqu'au même moment, il vit trois « étranges disques d'apparence métalliques » qui. sans bruit et à une distance d'environ 700 m, se déplaçaient en ligne droite de l'est vers le nord-ouest, à une vitesse estimée par le témoin à au moins 200 km/h. Immédiatement, Kaiser prit une photographie du phénomène et quand il voulut reprendre son observation, les objets avaient disparu et le ciel était alors couvert de nuages. Le témoin poursuivit alors l'escalade et rejoignit ses compagnons au refuge de Mödlinger.

Le document photographique fut publié quelques semaines plus tard par un quotidien de Graz. le « Neue Zeit ». à la date du 16 octobre 1954. Kaiser avait écrit une lettre aux responsables du journal en leur demandant éventuellement d'examiner et d'analyser sa photographie. Malheureusement, aucun spécialiste ne put être consulté à l'époque. Ce ne fut qu'en 1957 qu'un autre journal, le « Weltraumbote », dans

1. **Le journal « Neue Zeit » parle de plusieurs frères. alors que le - Weltraumbote - n'en cite qu'un. Pour autant que nos recherches soient bonnes, il semble bien que Kaiser n'était accompagné que par un dé ses frères ce jour-là.**

Agrandissement des quatre objet*.



son édition de mai-juin, publia à nouveau l'aventure de Kaiser et eut l'opportunité à cette occasion de soumettre le négatif original à une série d'analyses.

Ces spécialistes ne parvinrent pas à mettre en évidence une fraude simple (le trucage aurait nécessité des frais énormes en matériel. une dépense de loin supérieure aux possibilités financières de Kaiser). D'autres émirent l'hypothèse qu'il se serait agit de ballons. A cette explication, le témoin (qui avait fait son service dans le personnel de l'armée de l'air) rétorquait que d'une part aucun vent n'aurait pu faire avancer des ballons à une telle vitesse. et que d'autre part les objets observés étaient nettement métalliques.

Sur le document apparaît un quatrième objet que Kaiser ne put observer (à gauche, dans le coin supérieur du cliché). On se rend mieux compte de cela quand on examine les agrandissements qui accompagnent ce texte. Cette photographie fut prise alors qu'une vague d'observations d'OVNI déferlait sur l'Autriche. Malheureusement, nous n'avons pas pu recueillir des informations sur le type d'appareil et de film utilisés.

Kaiser décéda en 1968 et diverses tentatives pour retrouver d'éventuels autres témoins, ou même des proches amis ou son propre frère échouèrent. La seule chose dont on est certain, c'est que Kaiser disposait d'un laboratoire photographique qu'il utilisait pour imprimer lui-même les documents qu'il prenait (2).

Il est évidemment regrettable que l'on ne puisse disposer que de renseignements aussi maigres sur ce cas. ce fait empêchant bien entendu toute prise de position objective (pour ou contre) quant à l'authenticité du document.

Qu'il me soit permis de remercier ici notre collaborateur en Autriche, ainsi que M. Adolf Schneider, en Allemagne, pour leur

2. Ce fait fut rapporté par M. Anton Eisenkölbl. après une interview qu'il eut avec Kaiser en 1S54. lors d'une récente conversation avec notre correspondant en Autriche.

3. Référence : « Besucher Aus Dem All ». par Adolf Schneider. éd. Hermann Bauer. K J.

coopération et l'aide qu'ils nous ont apportées au cours de ces difficiles recherches(3). Je ne manquerai pas de remercier également M. Vermeulen qui s'est chargé de la traduction de plusieurs documents.

Alice Ashton.

QUI CONNAIT LE SUEDOIS ?

Nous avons reçu récemment d'importants rapports de Suède que nous ne pouvons utiliser puisqu'ils sont rédigés, bien entendu, en suédois.

Ami lecteur qui connaissez (même imparfaitement) cette langue, nous vous demandons de bien vouloir nous contacter. Ces traductions ne représentent que quelques heures de travail et votre collaboration nous permettra de faire connaître à tous ces informations originales en provenance des pays nordiques.

Nouvelles Internationales

TRACES EN ARGENTINE

Le 14 mai 1973, vers 22 h 30, un jeune agriculteur de 20 ans rentrait à la ferme de ses parents située près d'Oriente, à environ 160 km à l'est de Bahia Blanca et à 600 km de Buenos Aires (Argentine). Soudain, le moteur de sa Fiat 1500 s'arrêta en même temps que ses phares. Surpris, M. Eduardo Calle descendit de voiture muni d'une lampe de poche providentielle pour examiner la cause d'une telle panne.

Immédiatement, il observa une luminosité aveuglante dans un champ qui bordait la route. Il s'agissait d'une sorte de balise très lumineuse, de forme circulaire, qui envoyait un faisceau lumineux intense. A la manière d'une balise, ce faisceau de lumière tournait autour du corps central à raison de trois rotations en cinq minutes. Tout à coup, cette source de lumière s'éleva verticalement jusqu'à une hauteur d'une trentaine de mètres, traversa la route et vint atterrir dans un autre champ, en friche celui-là, de l'autre côté de la chaussée. Immédiatement le témoin remonta dans son véhicule et constatant qu'il pouvait de nouveau le mettre en marche, il démarra sans attendre et rentra chez lui.

L'enquête menée 4 semaines après l'événement par M. Earle Nestor Alvarez, correspondant local de « La Voz del Pueblo » de Tres Arroyos, permit de découvrir d'autres éléments très importants. Le témoin tout d'abord, M. Eduardo Ignacio Calle, est étudiant en comptabilité et travaillait depuis un an seulement à la ferme de son père. Il précisa que le champ dans lequel il avait vu se poser le phénomène appartenait à un certain Serapio Menaca qui y avait découvert deux empreintes dans le sol. Sur place, les enquêteurs devaient en fait découvrir une troisième trace légèrement différente des deux autres.

La première de ces traces est située à environ 60 m du bord de la route. Elle est très nette et se détache particulièrement bien sur le terrain plat, couvert d'herbes d'environ 20 cm de hauteur. Elle se compose de deux anneaux concentriques, celui situé à l'extérieur présente une épaisseur de 15 cm,

tandis que l'anneau interne est plus large (60 cm). Cette trace circulaire a un diamètre d'environ 6 m et on trouve à l'intérieur de nombreux petits champignons sauvages et l'herbe qui n'y atteint qu'une hauteur de 15 cm est d'un vert plus prononcé que la végétation de l'extérieur. A son pourtour, on distingue également, tous les 120°, des sortes de V, de 60 cm sur 20 cm, disposés vers l'extérieur comme s'il s'agissait de l'empreinte laissée par un gigantesque trépied.

La seconde trace se trouve parallèlement à la route, à 26 m de la première. Elle est plus petite mais ses caractéristiques sont similaires à celle décrite plus haut. Par contre, la troisième trace est plus originale. Elle est située à environ 8 m de la seconde trace et elle a un diamètre de 7 m. Son pourtour est recouvert d'une substance d'origine végétale qui ressemble à de la « peau de raisin » et qui est déposée à même la terre. Cette substance est desséchée en surface, mais la base en contact avec le sol était verte et humide. Notons enfin que la taille des nombreux champignons découverts à proximité de ces cercles est supérieure à celle de ceux qu'on trouve habituellement dans la région.

Analyse des traces

Des prélèvements furent effectués 35 jours après l'observation et soumis à une analyse au Centre Nucléaire Ezeiza. C'est le Dr Rodolfo E. Touzet qui prit en charge l'analyse et qui soumit notamment les échantillons à une mesure par spectrométrie gamma en utilisant un cristal d'iodure de sodium pour le scintillement de 8 sur 4 pouces et un multicanal « Northern NS-600 ». L'émission en rayonnement gamma est inférieure à 10 picocuries, ce qui est une valeur tout à fait normale.

La terre prélevée sur les anneaux présentait une grande quantité de détritus végétaux. Sa teinte (marron foncé) contraste avec le marron plus clair que l'on trouve partout ailleurs et a été soumise à une température telle qu'une légère carbonisation a pu avoir lieu. Enfin, le taux d'humidité de l'intérieur des cercles est sensiblement plus élevé que celui de l'extérieur.

Evaluation

Roberto E. Banchs qui rapporte ce cas dans la revue STENDEK (n°14, septembre 1973, pp. 29-31) propose les interprétations suivantes.

1. Les trois traces ont été produites par un seul objet qui, se maintenant à diverses hauteurs, a pu provoquer des traces de diamètre différent.

2. Les traces ne sont pas dues à un contact direct de l'objet avec le sol, mais plutôt à un effet dont l'objet était la source. G. La source émettrice devait se trouver sur le pourtour de l'objet et son champ d'action était dirigé vers le sol selon un angle de 60°.

4. A partir d'autres estimations, on en arrive à proposer les altitudes suivantes de l'objet par rapport au sol : 2,2 m pour la première trace, 0.8 m pour la seconde et 3.1 m pour la troisième.

Conclusion

Il nous manque divers éléments pour apprécier à sa juste valeur le cas dans sa totalité. Le grand délai entre le phénomène et l'analyse des échantillons prélevés interdit toute conclusion et toute appréciation des données fournies. D'autre part, il est dommage que nous ne disposions pas d'informations plus précises quant à l'analyse chimique des traces et à l'examen des végétaux. Il n'en reste pas moins que le cas est très riche et que l'hypothèse de M. R.E. Banchs se rapportant à un objet plus ou moins proche du sol pour expliquer les diamètres différents est très pertinente.

UN CONTACT AVEC DES UFONAUTES EN FRANCE

Il s'est passé d'étranges événements dans le Nord de la France au début de 1974. Nous vous parlons dans le présent numéro d'un atterrissage à Warneton (frontière franco-belge) au cours duquel le témoin put observer deux humanoïdes : une enquête très fouillée menée par le groupement français « Lumières dans la Nuit » vous permet de

découvrir ce cas exceptionnel. Cette fois nous vous entretiendrons d'événements qui se sont déroulés dans la région d'Hirson (Aisne - France) à la fin de février 1974.

Le jeudi 28 février 1974, très tôt le matin, M. X... (le témoin a désiré garder l'anonymat) se rendait à motocyclette à son travail, à Hirson. Comme chaque matin, il empruntait cette petite route départementale (D 38) et il était loin de se douter qu'il avait rendez-vous avec le mystère ce jour-là. A 05 h 30, notre témoin quitte son domicile et se dirige vers Origny-en-Thiérache. Il vient de quitter les dernières maisons du hameau des « Routières » et entame le virage juste avant le pont qui lui permet de franchir le Thon, petite rivière qui se jette dans l'Oise à Etréaupont.

Subitement, juste après le pont, il se trouve nez à nez avec deux « cosmonautes » (c'est le terme employé par le témoin) et constate au même moment qu'il est à l'arrêt : il est stupéfait et se demande comment il a pu s'arrêter, il ne se souvient même pas avoir freiné ou ralenti. Sur la gauche de la route, dans une prairie en contrebas, il distingue alors une grosse masse sombre, circulaire, à environ 35 m de lui ; il ne remarque aucune lumière et n'entend aucun bruit.

Les deux personnages étaient maintenant face au témoin et ils maintenaient fermement le guidon de la moto. A ce moment, M. X... prit peur car ces « cosmonautes» se mirent à faire des gestes très expressifs lui enjoignant de manger quelque chose. Le témoin était affolé. Un des êtres (celui de gauche) fit un signe à son compagnon qui se mit à fouiller dans une sorte de sac qu'il portait au dos mais que le témoin ne put distinguer davantage. Il en sortit un petit morceau d'une substance (environ 1 cm^1) qu'il présenta à M. X... en lui refaisant des gestes pour l'inciter à manger.

Au bord de la panique, le témoin se saisit de cette substance, la porta à la bouche et la mangea ! Il s'agissait d'une matière marron, pareille à du chocolat, sans goût apparent et de consistance un peu molle.



Dès qu'il eut avalé cette nourriture, les personnages s'écartèrent et il put alors repartir. Le témoin ne se souvient plus si son moteur était arrêté ou non, épouvanté, il partit sans se retourner et croisa l'objet sombre toujours posé au sol : celui-ci avait une hauteur estimée entre 1,8 et 2 m et semblait directement en contact avec le sol, sans trépied.

M. X... est un homme très simple, vieilli par son dur métier dans une forge. Il a 59 ans et parle très peu. Il ignorait tout du phénomène OVNI et ne croyait absolument pas à « toutes ces balivernes sur les soucoupes volantes ». On n'attacha aucune importance à ce problème dans sa famille. Cependant le témoin fut marqué par son observation : en fuyant les lieux de la rencontre et poursuivant sa route vers Hirson, sa seule pensée fut «Je m'en suis bien sorti... ». A l'usine, sa journée fut bouleversée et il ne put travailler normalement. Devant ce comportement inhabituel et curieux, les compagnons de travail de M. X... le questionnèrent et c'est seulement alors qu'il se confia.

Les révélations qu'il fit alors furent désastreuses, il fut ridiculisé, bafoué, et devint l'objet de plaisanteries douteuses qui le conduisirent à un état dépressif prononcé. Aujourd'hui encore il reste déconcerté par cette aventure, ne veut en parler à personne et son mutisme n'a guère facilité le travail des enquêteurs (1). Ceux-ci apprirent cependant que le témoin n'avait en rien souffert de ce repas obligatoire : aucun mal de tête ou d'estomac, aucune diarrhée,

1. L'enquête fut menée par MM. Bigorne, Chappat et Fourtouil. Lire à ce propos LDLN, n° 139, novembre 1974, pp. 9-12.

etc... Le témoin en tout cas ne consulta pas son médecin.

Des traces...

Des voisins et des collègues, sans trop y croire et souvent par curiosité, se rendirent sur les lieux de l'observation et c'est là qu'ils purent découvrir à l'endroit décrit par le témoin une trace particulière. L'atterrissage eut lieu dans un pré où coule le Thon, large à cet endroit de près de 5 m. L'objet était posé à 35 m de la route, près du quatrième pommier en partant de la chaussée. C'est à cet endroit qu'on a retrouvé une zone circulaire où l'herbe était tassée, écrasée, comme soufflée. Au moment de l'enquête, cette trace avait malheureusement disparu et aucune analyse n'a pu être menée à bien.

Quant aux êtres, ils mesuraient environ 1.7 m et portaient une combinaison sombre. Ils avaient un casque carré à l'emplacement de la tête, avec une ouverture à l'endroit du visage mais par laquelle on ne distinguait rien (n'oublions pas que l'obscurité était totale). Ils portaient des gants qui recouvraient le bras jusqu'aux épaules (le témoin compare ces gants à ceux utilisés par les inséminateurs).

D'autres observations

Quelques jours après ces événements, le 5 mars, M. Theeten, professeur, en compagnie de son épouse, circulait en voiture au même endroit. Vers 20 h 25, ils allaient aborder le virage qui conduit au hameau des « Routières » quand ils remarquèrent sur la droite, au-dessus d'un pré, à 50 m en contrebas de la route, une sorte de cigare jaune-orangé qui stationnait à une cinquantaine de mètres d'altitude. Cela dura environ 10 secondes et à ce moment, le conducteur arrêta son véhicule. Après 20 secondes, le « cigare » réapparut sous une autre position : il était maintenant incliné à 45° alors que la première fois il était parfaitement horizontal. Ses dimensions furent estimées à 15 m de long pour une hauteur de 1.8 m, il n'émettait aucun bruit. Dès que la gendarmerie fut alertée, elle vint enquêter sur place. On apprit par la suite qu'un objet similaire

Hauteur de l'humanoïde : 1 m 70 (Document LDLN).



avait été observé 10 minutes auparavant au-dessus des Ardennes proches.

Conclusion

Est-il d'ailleurs nécessaire de conclure ? Un homme simple, une vie entièrement consacrée au travail et guère de temps pour se poser des questions sur la place de l'homme dans l'univers. Et un beau matin d'hiver, la rencontre avec l'extraordinaire, avec quelque chose qu'on ne comprend pas. Une expérience insolite et irritante par sa simplicité. La personnalité du témoin, les traces examinées par plusieurs personnes dignes de foi, d'autres témoignages dans la semaine qui suivit, au même endroit ou quasiment, tout cela confère à ce cas des caractéristiques importantes qui font que tôt ou tard, il nous faudra revenir sur ces événements.

Michel Bougard.

Nos enquêtes

Avril 1974 -L'OVNI qui vint à Pâques

PRÉAMBULE

Dans ses éditions des 16, 17, 18, 20 et 21 avril 1974, la presse belge (1) rapportait les récits d'observations OVNI faites le dimanche précédent, vers 21 h 00. à Vedrin et à Courrière. Simultanément, un certain nombre de journalistes, parmi lesquels M. Gérard Des Marez, nous communiquaient des lettres de lecteurs qui leur étaient parvenues suite à ces articles et. dès le samedi suivant, nos enquêteurs commençaient les collectes et la confrontation des témoignages, travail qui devait durer jusqu'à la fin du mois d'août (2).

Les observations de ce dimanche pascal — douze au total — se situent dans la phase terminale d'une vague mondiale qui va du mois d'octobre 1973 à mai 1974 et qui débuta, assez classiquement, aux Etats-Unis (3). Pour la Belgique, la SOBEPS a réuni 67 cas pour le seul mois d'avril, répartis selon le graphique de la figure 1.

ÉPHÉMÉRIDES ET CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES POUR LE 14 AVRIL

Coucher du soleil à 18 h 42; température comprise entre 8 et 10°, léger brouillard au sol en Ardenne, vent faible du secteur Nord. Le ciel est clair, peu nuageux, de nombreuses étoiles brillent. Saturne est bien visible, entre 49 et 50° d'élévation, en direction du sud-ouest ; Mars également, dans la même direction, bas sur l'horizon. Véga de la Lyre (4) au nord-est, bas sur l'horizon également. L'Institut d'Aéronomie Spatiale nous a communiqué les heures de passage des satellites Pagéos et Skylab. parmi lesquelles nous retenons :

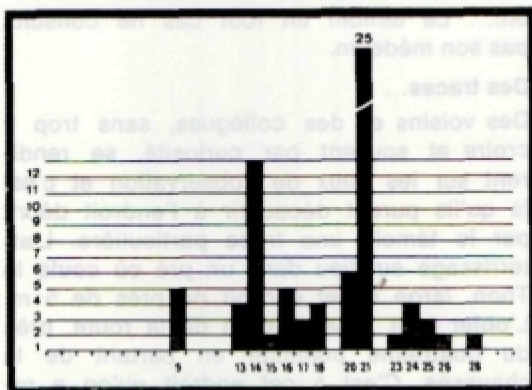
— Pagéos : un passage de 20 h 38 à 21 h 20 suivant les directions nord-ouest/sud-sud-ouest.

— Fusée Skylab : un passage de 21 h 00 à 21 h 07 suivant les directions ouest-sud-ouest/sud-est.

Les autres passages, ou bien ne nous ont pas été communiqués, ou bien tombent en dehors des heures des observations (5).

1. Le Soir, 18. 20 el 21 avril . La Nouvelle Gazette. 16 avril . Le Progrès, 18 et 20 avril . La Province. 18 avril.
2. Ont participé à ces enquêtes : MM. Abrassart. Bodart. Boitte. Laurent. Morsa. Rase. Toussaint. Vertongen.
3. INFORESPACE n° 13. pp. 32 et suiv. - n° 14. pp. 12 et suiv.
4. Dans la constellation du même nom. à proximité de la constellation du Cygne. Couleur : bleue. Magnitude : 0.14. Distance au Soleil : 26 années lumières.
5. D'après des informations aimablement transmises par M. R. De Groote (Studiegroep Progressieve Wetenschappen, Gesag - Bruges).

Figure 1. Graphique d** observations pour le mois d'avril 1974.



CONTENU DES RAPPORTS

1. Florée

Les cinq témoins sont en voiture sur la route qui relie les communes d'Yvoir à Florée. Il doit être environ 20 h 00 car ils roulent phares non allumés. Subitement, le conducteur voit passer dans le champ de vision délimité par le parebrise, un objet sphérique d'une taille apparente un peu inférieure à celle de la pleine lune, de couleur blanche, non éblouissante, à une élévation d'environ 45°. Cet objet coupe obliquement la route suivant une trajectoire rectiligne, en ne laissant ni traînée, ni halo. L'un des passagers dit avoir vu l'objet s'éteindre pour se rallumer ensuite ; l'observation a duré quelques secondes.

Les témoins — qui ne se sont pas arrêtés — disent avoir déjà observé des passages de satellites ; l'objet en question était beaucoup plus bas et bien plus gros.

2. Couthuin

M. J.C. Vaneck passe le week-end chez ses beaux-parents, en compagnie de son épou-

Figure 2. Tableau de* observations du 14 avril 1974.

N°	Lieu	Heure	Témoins principal	Témoins Nombre total	Durée	Indices Cr — Et	Orientation
1	Florée	± 20 h 00	Daxhelet	5	10"	2-1	(SE-NO)
2	Couthuin	20h30	Vaneck	2	10'	2-1	(SO-NE)
3	Barbençon	21 h 00	Noël	2	5'	3-2	SSE-N
4	Vedrin	21 h 05	Maniet	4	15"	3-3	ESE-ONO
5	Vedrin	21 h 05	Bauvir	2	15"	3-2	ESE-ONO
6	Courrière	± 21 h 15	Trigaux	8	r	3-2	SE-NNO
7	Autoroute de Wallonie	± 21 h 15	Proot	2	4'	2-1	(SE-NO)
8	Namèche	21 h 30	Simon	3	3'	3-1	ESE-ONO
9	Malèves	21 h 30	Pire	3	5'	3-2	SE-NO
10	Hoeilaart	21 h 35	Bayot	3	20"	3-2	—
11	Rivière	± 22 h 00	Laffineur	1	r	1-1	(SSE-NNO)
12	Les Bulles	+ 24 h 00	Goens	1	r	2-2	NE-SO

se. Alors qu'ils reviennent d'une promenade, ils remarquent dans la direction SE. une barre lumineuse de couleur rouge, de contours bien définis, dont la grandeur apparente équivaut à deux fois le diamètre de la lune, et qui paraît d'abord immobile. Ils s'arrêtent pour l'observer, et constatent un lent déplacement régulier en direction du sud-ouest vers le nord-est (soit vers Liège) sans que le segment lumineux ne modifie sa forme ou son inclinaison. Les témoins estiment qu'ils se trouvaient à une dizaine de kilomètres du phénomène ; après l'avoir observé une dizaine de minutes, ils s'en sont désintéressés (6).

3. Barbençon

M. Noël et son épouse nous ont fait le récit suivant :

•> Chaque année, nous allons passer quelques jours de repos dans la région de Barbençon. à 5 km. au S.E. de Beaumont, près de la frontière française. C'est un endroit que nous connaissons bien et apprécions à cause de son calme. Nous avions installé notre caravane sur le terrain habituel, qui appartient à l'un de nos amis.

6. Nous ne possédons malheureusement aucun détail, tous nos elforts pour rencontrer ces témoins S'étant soldés par des échecs. Nous incluons toutefois ce cas â cause d'autres du même genre (à d'autres dates et avec d'autres témoins) qui figurent dans nos dossiers.

Après le repas du soir, je sortis prendre l'air, et vis presqu'aussitôt surgir du S.O. un objet qui me parut tout à fait insolite. Imaginez un disque sombre, d'une taille apparente à celle de la pleine lune, qui se déplaçait rapidement et silencieusement en direction du nord-est à une altitude que j'estime être de 2 000 m. Deux anneaux circulaires étaient bien visibles sur la face (ventrale *7)* de cet objet : le plus large était formé de lumières vertes ; le second, concentrique, de lumières rouges. Le tout clignotait rapidement au rythme de 2 fois par seconde.

A peine remis de ma surprise, je vis l'objet stopper sur place et, après un très court instant, prendre la direction du S.S.E. A ce moment, j'appelai mon épouse. L'objet parcourt un arc horizontal de 20° environ, nouvel arrêt, nouveau changement de direction, cette fois vers le nord (en direction de Charleroi). On aurait dit qu'il cherchait son chemin... ».

4. Vedrin

Les deux témoignages qui suivent ont été rapportés par la presse :

Ce soir-là, vers 21 h 00, le jaune ménage Maniet prenait congé de leurs parents sur l'aire de parking située devant leur habitation. Sur leur gauche apparaît tout à coup dans le ciel un gros objet lumineux qui se déplace

Figure 3. Croquis de l'observation de M. Maniet * Vedrin.



suivant une trajectoire qui coupe la rue (7). De forme oblongue, il est formé d'une partie supérieure de couleur blanc laiteux, et d'une partie inférieure rouge vif ; une zone sombre sépare ces deux moitiés. M. J. Maniet. qui a promptement réagi, traverse la rue en courant au moment où l'OVNI va être caché par une rangée d'arbres ; pendant une vingtaine de secondes, il le suit encore des yeux alors qu'il s'éloigne régulièrement en direction du plateau de St-Marc. A ce moment, la partie blanche s'éteint d'un seul coup, suivie presqu'aussitôt de la moitié rouge, ce qui met fin à l'observation.

Le père de M. Maniet est plus circonspect : il a vu également un gros objet lumineux qui traversait le ciel, mais il comportait des lumières vertes et rouges avec, dans le milieu, quelque chose qui lui parut être une aile d'avion (8). Il n'a perçu aucun bruit, mais venait de mettre en marche le moteur de sa voiture, dont la chaufferette fonctionnait également. D'après lui, il devait s'agir « d'un type particulier d'avion, rendu lumineux par la présence d'un autre avion — resté invisible — qui l'éclairait ».

5. Vedrin

A 800 m de là, les époux Bauvir sont sur le point de se coucher. Ils voient passer dans le champ de la fenêtre de leur chambre une forme lumineuse ressemblant à un croissant de lune (partie convexe dirigée vers le sol), de couleur rouge ; les bords inférieurs sont nettement définis ; le bord délimitant la partie intérieure du croissant était flou, comme entouré d'un brouillard. Le tout avait une taille apparente d'une fois et demi la pleine lune. L'observation — qui dura quelques secondes — prit fin par sortie du champ d'observation des témoins.

Remarque : Les deux témoignages ci-dessus se rapportent au même phénomène, l'observation (5) est légèrement antérieure à la (4). Les mesures et rapprochements effectués sur place donnent les résultats suivants :

- altitude : comprise entre 200 m (en 5) et 300 m (en 4) ;
- vitesse : 50 km/h environ (en 5) et 150 km/h (en 4) ;
- éloignement par rapport à 4 : 1 km. Par rapport à 5 : 200 m ;
- dimensions de l'objet (estimation) : entre 10 et 60 m.

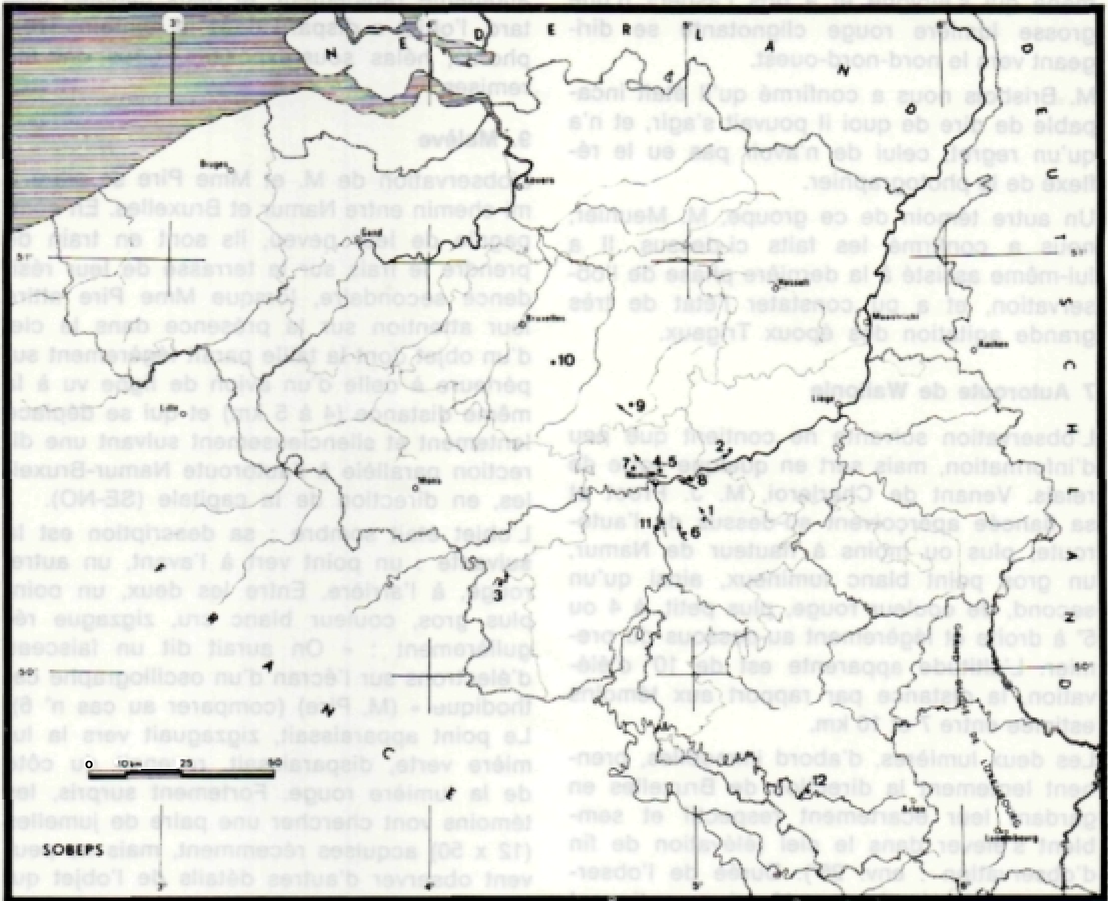
6. Courrière

Nous avons rencontré quelques difficultés pour obtenir le témoignage des époux Tri-

7 Ce qui la rend parallèle à l'autoroute Namur-Liège (et non autoroute de l'Ardenne, comme l'ont repris les journaux).

8 A rapprocher du témoignage n- 10.

Figure 4. Répartition des observations du 14 avril 1974 en Belgique. Let trajectoires approximatives sont tracées en pointillé.



gaux, très pris par leurs occupations professionnelles.

Ce soir-là, venant d'Erpent, ils se rendent à une propriété située à la limite des communes de Courrière et Maillen, où se déroule une réunion familiale. En cours de route, ils ont l'attention attirée par une grosse étoile dont le clignotement leur paraît singulier (il s'agit en fait, selon toute probabilité, de la planète Saturne). Mais c'est à leur arrivée à la propriété de M. Brisbois que leur étonnement trouve sa raison véritable : descendus de voiture, ils aperçoivent légèrement sur leur gauche, pratiquement au-dessus d'eux, et très près du sol (150 m) un gros objet immobile dont la forme rappelle celle d'un ballon de rugby. Leur première réaction est qu'il doit s'agir d'un avion, mais cette impression se trouve rapidement démentie par le fait que l'objet ne fait entendre aucun bruit ; de plus, il comporte de très nombreuses lumières vertes et rouges à sa périphérie, tandis qu'à l'avant se trouve placé un gros phare blanc.

L'objet reste complètement immobile au même endroit pendant 20 à 30 secondes. Il se met ensuite en route à grande vitesse en direction de Namur, et Mme Trigaux dit avoir entendu à ce moment un léger ronronnement.

Après une hésitation bien compréhensible, elle prit le parti d'aller prévenir d'autres personnes présentes, et se montra assez persuasive (et bouleversée) pour convaincre six convives — parmi lesquels le maître de céans, M. Brisbois, photographe professionnel, sa fille et son futur gendre, étudiants à l'Université — de venir observer le phéno-

mène qui s'éloigne et a pris l'aspect d'une grosse lumière rouge clignotante se dirigeant vers le nord-nord-ouest.
M. Brisbois nous a confirmé qu'il était incapable de dire de quoi il pouvait s'agir, et n'a qu'un regret, celui de n'avoir pas eu le réflexe de le photographier.

Un autre témoin de ce groupe, M. Meunier, nous a confirmé les faits ci-dessus. Il a lui-même assisté à la dernière phase de l'observation, et a pu constater l'état de très grande agitation des époux Trigaux.

7 Autoroute de Wallonie

L'observation suivante ne contient que peu d'information, mais sert en quelque sorte de relais. Venant de Charleroi, M. J. Proot et sa fiancée aperçoivent au-dessus de l'autoroute, plus ou moins à hauteur de Namur, un gros point blanc lumineux, ainsi qu'un second, de couleur rouge, plus petit, à 4 ou 5° à droite et légèrement au-dessous du premier. L'altitude apparente est de 10° d'élévation, la distance par rapport aux témoins estimée entre 7 et 10 km.
Les deux lumières, d'abord immobiles, prennent lentement la direction de Bruxelles en gardant leur écartement respectif et semblent s'élever dans le ciel (élévation de fin d'observation : env. 25°). Durée de l'observation : env. 4 min Les témoins continuent vers Liège sans s'arrêter.

8. Namèche

Cette commune de 1 800 habitants, à 11 km à l'est de Namur, est située sur la rive gauche de la Meuse. Les trois témoins sont chez eux lorsque leur attention est attirée par une grosse tache lumineuse dans le ciel, en direction du sud-sud-est, de l'autre côté du fleuve.

L'apparition, nettement plus grosse qu'une étoile, de couleur blanc-jaune, reste immobile pendant 1 min. environ, et se met ensuite en mouvement dans la direction de l'ouest-nord-ouest (vers Vedrin), suivant une trajectoire parallèle à la Meuse. En même temps, sa coloration prend des reflets bleus et rouges. La vitesse, modérée au début, augmente rapidement, et deux minutes plus tard, l'objet a disparu dans le lointain. Trois photos, hélas sous-exposées, nous ont été remises.

9. Malève

L'observation de M. et Mme Pire se situe à mi-chemin entre Namur et Bruxelles. En compagnie de leur neveu, ils sont en train de prendre le frais sur la terrasse de leur résidence secondaire, lorsque Mme Pire attire leur attention sur la présence dans le ciel d'un objet dont la taille paraît légèrement supérieure à celle d'un avion de ligne vu à la même distance (4 à 5 km) et qui se déplace lentement et silencieusement suivant une direction parallèle à l'autoroute Namur-Bruxelles, en direction de la capitale (SE-NO).
L'objet était sombre ; sa description est la suivante : un point vert à l'avant, un autre, rouge, à l'arrière. Entre les deux, un point plus gros, couleur blanc cru, zigzague régulièrement : « On aurait dit un faisceau d'électrons sur l'écran d'un oscillographe cathodique » (M. Pire) (comparer au cas n° 6). Le point apparaissait, zigzaguait vers la lumière verte, disparaissait, revenait du côté de la lumière rouge. Fortement surpris, les témoins vont chercher une paire de jumelles (12 x 50) acquises récemment, mais ne peuvent observer d'autres détails de l'objet qui progresse toujours en direction de Bruxelles. Durée de l'observation : env. 5 min.

10. Hoeilaart

Vers 21 h 35, deux voitures venant de Boitsfort roulent rapidement en direction de Nivelles par la route de Mont-St-Jean. Dans la première, Mlle Magis, étudiante à l'ULB, suivie de peu par les deux autres témoins. Ils viennent de franchir le pont de Groenendael et longent la côte qui flanque l'hippodrome Léopold II lorsqu'ils aperçoivent séparément, juste dans l'axe de la route, et à faible altitude (« un peu au-dessus de la cime des arbres ») un gros objet immobile, de forme allongée, arrondie aux extrémités.
Sans ralentir l'allure, Mlle Magis se penche par la fenêtre ouverte de sa « Mini » oour mieux observer : l'objet a un espect métal-

lique, gris sombre ; on y voit une dizaine de lumières fixes rouges et vertes, disposées d'une façon que les témoins ne peuvent préciser.

Les deux voitures passent peu après au-dessous de lui. sans incident. Ce n'est qu'arrivés à destination que les témoins, en confrontant leurs impressions, se convaincront qu'il ne ressemblait à rien de connu. Dans les jours qui suivent. ils lisent le compte rendu de l'observation de Vedrin. ce qui les décide à écrire aussitôt à la rédaction du journal <- Le Soir ».

L'objet présentait, disent-ils, dans sa largeur, une zone plus sombre pouvant faire penser à l'aile d'un avion (voir cas n° 4). Il occupait toute la largeur de la route (qui mesure à cet endroit 40 m).

11. Rivière

Le cas suivant nous a été transmis par une dame née avant le début du siècle. Elle allait se coucher, lorsque son attention fut attirée par une formation triangulaire de points couleur blanc-jaune (deux à l'avant, un à l'arrière), très brillants, qui se déplaçaient lentement suivant une trajectoire rectiligne en direction de Namur. Elévation : 10° au-dessus de l'horizon.

12. Les Bulles

La dernière observation de cette journée nous vient également d'une dame âgée. Cette nuit-là. ne trouvant pas le sommeil, elle sort sur la terrasse située sur la façade ouest au premier étage de son habitation : le ciel est bien dégagé, parsemé d'étoiles. Aucune source lumineuse artificielle (éclairage public) ne vient gêner la vue dans ce cadre champêtre entouré de forêts.

Il est un peu plus de minuit, lorsque Mme Goens observe une masse circulaire d'aspect métallique, de couleur gris-brun, qui se déplace lentement de NE en SO (« comme s'il était chez lui ») en direction de la frontière française.

Cet objet, que le témoin prend d'abord pour un hélicoptère, est d'une taille apparente supérieure à celle de la pleine lune et muni à l'avant d'un phare clignotant rouge et à l'arrière d'une petite lumière fixe blanc-jaune. Il se trouve à 50 m seulement du témoin et suffisamment bas pour que la cime d'une rangée d'arbres voisins (à 60 m de l'habitation) puisse le cacher en fin d'observation, non sans qu'il ait éclairé au passage le toit d'une ferme voisine d'un éclat rougeâtre. Aucun bruit n'a été perçu.

DISCUSSION

De ces témoignages, dont nous avons rapporté l'essentiel utile à la compréhension du lecteur, que peut-on retirer ?

1. Trois observations (cas n° 1, 11, 12) ont eu lieu à des heures qui s'écartent sensiblement de celles des neuf autres (phares non allumés pour le cas n° 1 ; tard dans la nuit pour le n° 12). Si l'on écarte le cas 11 comme pouvant se rapporter au passage d'un avion, il est plus difficile, en restant de bonne foi. d'écarter les deux autres. Dans ce cas, il faudrait admettre que plusieurs OVNI ont survolé notre pays ce soir-là.
2. La chronologie des cas n° 2 à 10 n'est certainement pas exempte d'erreurs et d'approximations. Si nous l'admettons, il est possible de discerner une direction générale de déplacement qui va de l'Ardenne vers la Meuse (Namur), et de là Bruxelles le long de l'autoroute. On ne peut rien dire de plus sans solliciter les rapports, et il est difficile de parler de trajectoire reliant les 9 observations chronologiquement cohérentes.
3. Nous avons contrôlé si d'autres groupements semblables avaient fait également moisson pour ce soirl-à : la réponse est négative (9).
4. La crédibilité moyenne des observations l'emporte sur leur étrangeté (le produit CRxET atteint 9 dans 1 seul cas, 6 dans 5 autres).

   Les informations réellement étranges se trouvent contenues dans les cas n° 4 et 8.

9. Suivant réponses reçues de MM. J.M. Bigorne (Lumières dans la Nuit) et J. Bonabol (SPW-Gesag) pour la Belgique néerlandophone.

Un faible ronronnement a été entendu par un seul témoin (cas n° 6). Aucun effet secondaire n'a été remarqué, même lorsque deux automobiles sont passées directement sous l'OVNI (cas n° 10).

5. Le tait étrange suivant mérite toutefois d'être signalé :

Au cours de l'enquête n* 4, nous nous sommes inquiétés d'interférences possibles avec des récepteurs de télévision proches. Un des voisins de M. Maniet suivait une émission ce soir-là : aucune interférence n'eut lieu. Par contre, ce voisin signale qu'au cours de la semaine qui a suivi, el au moins à deux reprises ,il a été tiré de son sommeil au milieu de la nuit par un fort vrombissement semblable au bruit que ferait une motocyclette de forte cylindrée, ce qui est assez inhabituel en cet endroit. Chaque fois, aucun engin mécanique, ni sur la route, ni dans le ciel, n'a été aperçu.

Nous n'avions pas attaché grande importance à ce détail ; au cours de l'enquête n° 6, spontanément, M. Meunier nous déclarait que le même phénomène s'était produit à plusieurs reprises au-dessus de l'endroit de cette observation (violent bruit de moteur, absence de tout véhicule, terrestre ou aérien). Peut-être d'autres constatations du même genre ont-elles déjà été rapportées, et passées sous silence à cause de leur « absurdité » ? L'étonnement, en ufologie, a ses degrés...

6. Le parallélipipède formé par les localités suivantes : Ligny-Velaine (10)-Vedrin-Jambes nous paraît digne d'une attention particulière ; on y trouve en effet :
   - au Catalogue des Observations Belges (INFORESPACE n' 1 à 7) : cas n° 18, 34, 67, 77, 128, 144, 165, 324 ; soit 2.4 % de l'ensemble des cas repris au catalogue ;
   - observations du 4 juillet 1972 (INFORESPACE n° 6, p. 17) : 2 témoignages, à Spy et Flawinne ;
   - dossiers Sobeps (enquêtes non publiées) : Maillen, le 7 août 1970 - Saint-Marc, le 23 juin 1873 - Floreffe, le 9 mars 1974.

On sait déjà que certains lieux constituent en quelque sorte des - poches à OVNI » et que, d'année en année, on y retrouve des observations intéressantes. Peut-être qu'une étude approfondie des caractéristiques de cette région en particulier pourrait apporter quelques lumières sur les motifs de cet intérêt persistant (11).

IDENTIFICATIONS

Il reste à savoir s'il est possible de rendre banale cette série d'observations. Nous avons retenu six groupes d'hypothèses :

1° Psychologique : Hallucinations et mystifications.

L'évidence fournie est nulle : le vendredi 12. aucune observation ; le samedi 13, trois observations (Logbiermé, Herbeumont et Wéris) entre 22 h 00 et 22 h 30. Le dimanche 14. douze observations.

Les témoins ne se sont jamais vus, sont de milieux très divers, et situés dans des lieux différents. Certains nous ont écrit spontanément et ignoraient le grand nombre d'observations de ce soir-là. Enfin, une certaine cohérence ressort de la diversité des descriptions (voir prototype).

2° Phénomène atmosphérique naturel : bolide, étoiles filantes, mirages atmosphériques.

Evidence nulle également. A 21 h 00, le soleil est couché depuis plus de deux heures. Une donnée constante des rapports est la faible altitude (10° sur l'horizon, à la cime des arbres, éclairant le toit de la ferme voisine) ; une autre est l'absence de traînée ou de halo. Dans un cas (n° 3), l'OVNI a changé deux fois de direction, de façon brusque. Dans 4 autres (n° 6, 7, 8 et 10) il était immobile pendant une partie au moins de l'observation. L'Observatoire d'Uccle ne signale ni chute de météorite important, ni rentrée dans l'atmosphère de débris spatial ce soir-là.

---

10. **Ne pas confondre avec Verlaine (prov. de Liège).**
11. **Nous accueillerions une telle étude d'un de nos lecteurs avec intérêt. Elle porterait sur la nature géologique de l'endroit, les anomalies magnétiques éventuelles, les poches d'eau souterraines le passé historique, etc...**

3° Satellites artificiels : Pagéos et Skylab.

La comparaison entre les éphémérides de ces stations et les directions relevées sur les lieux par nos enquêteurs est suffisamment explicite : seul le cas n° 12 pourrait à la rigueur être expliqué de cette façon, mais il a lieu trois heures plus tard. Il y a évidemment les nombreux satellites dont les passages ne nous sont pas communiqués. Mais il faudrait alors ne tenir aucun compte des déclarations des témoins. Et puis, ces satellites passent tous les jours.

4° Avions de ligne, hélicoptère de la gendarmerie.

Cette hypothèse mérite plus d'attention, et nous l'avons vérifiée. Aucun hélicoptère de gendarmerie dans le ciel namurois aux heures indiquées. Résultat négatif également à l'aérodrome de Temploux. Absence de bruit, même en cas d'observations raoprochées (cas n° 6 et 12). Evidence nulle également.

5° Appareil militaire secret.

Pareille identification ne repose évidemment sur aucune donnée qui soit logiquement accessible au chercheur privé, le caractère secret d'un tel appareil empêchant par définition qu'il soit diffusé la moindre information à son sujet. Mais lorsqu'on a éliminé toutes les autres hypothèses, on finit fatalement par se heurter à celle-ci — ou à la suivante. Nous ne croyons pas à l'exactitude de pareille supposition, pour diverses raisons d'ordre historique, et deux raisons particulières :

— le 14 avril était un jour férié : on ne peut imaginer moment plus mal choisi Dour une expérimentation qui se voudrait discrète ;

— les observations (cas n° 3 et 12 exceptés) proviennent de régions fortement peuplées, d'où danger en cas d'accident.

6° Visiteurs spatiaux ou assimilés.

C'est la seule identification qui reste disponible si l'on veut bien s'en tenir aux faits tels qu'ils sont rapportés. On ne peut malheureusement rien en dire de plus, sous peine de s'embarquer dans des considérations plus ou moins extravagantes (12).

PROTOTYPE

L'image qui se dégage des rapports les plus complets est celle d'un objet de forme cylindrique, arrondi aux extrémités, d'aspect métallique mat, dépourvu de hublots, mesurant une quarantaine de mètres de long pour une épaisseur de 6 à 8 m. Une zone sombre, ou un aileron, se situe quelque part à mi-hauteur. Dans certains cas, un gros « phare » blanc et de multiples pastilles rouges et vertes complètent cet ensemble. L'engin se déplace à des vitesses comprises entre 50 et 200 km/h, à faible altitude. Il suit des repères facilement identifiables : fleuve, grands axes routiers. On perd sa trace définitivement à la périphérie sud de Bruxelles.

Frank Boitte.

MÉTAMORPHOSES D'UN OVNI DANS LE CIEL DU CONDROZ

Le lundi 19 novembre 1973, vers 02 h 15 du matin, M. Christian Paulus rentrait à pied chez lui : il s'agissait en fait d'une marche forcée car nous vivions à cette date le premier week-end « sans voiture ». Il se trouvait en pleine campagne condruzienne, entre Sorée et Ohey. Aux alentours, dans les pâturages, on aperçoit de temps en temps l'un de ces nombreux petits étangs qui sont les vestiges des trous à argile dont l'extraction a cessé entre les deux guerres. Pour compléter le décor, signalons qu'on dénombre de nombreuses sources dans la région, celles-ci donnent naissance à des ruisseaux affluents du Hoyoux. Poursuivant sa marche, M. Paulus était presque arrivé à hauteur du restaurant « La Sapinière » quand il vit dans le ciel un étrange spectacle. Mais laissons au témoin le soin de nous raconter son aventure.

« Le ciel, dégagé jusqu'ici, se couvrait oro-

12. Pour les amateurs de rapprochements farfelus, notons que le prolongement de l'alignement 9-1C passe non loin de Rome...

gressivement. Le vent était faible et il faisait froid. Je ne me souviens plus de la position de la Lune car je confondais, au début, le phénomène avec elle. Elle était certainement cachée par des nuages, sinon je présume que le fait d'apercevoir deux lunes m'aurait pour le moins intrigué plus tôt. Je n'ai pas aperçu le phénomène d'un coup et mon attention ne fut attirée que peu à peu par lui. Sur ma droite, vers l'est, à environ 20° de hauteur, je remarquai une « lune » bizarre nui oscillait : seule la partie inférieure était lumineuse, d'une couleur jaune-orange avec le bord irisé, alors que le bord supérieur était faiblement masqué ».

• Tout en marchant sur environ 200 m en cherchant une explication aux oscillations de cette « lune » décidément bien étrange, je m'arrêtai deux ou trois fois afin de vérifier si ces « balancements » n'étaient pas dus à la marche rapide. J'étais très intrigué et ne quittais plus cette chose insolite des yeux. Cela dura sans doute plusieurs minutes pendant lesquelles je continuais à marcher. Ensuite le cercle devint de plus en plus flou, jusqu'à devenir une tache sans contour orécis, beaucoup plus large que le phénomène initial. Sa brillance était nettement moindre. La durée fut de l'ordre d'une ou deux minutes, puis, très vite, le cercle s'est rétréci tout en devenant beaucoup plus brillant : la forme était alors nettement circulaire et l'objet extrêmement lumineux ».

•• Mon attention était maximale, je ne savais plus que penser. Tout à coup, l'objet s'est déplacé très rapidement selon une direction sud-est, en zigzaguant. La vitesse et le manque apparent d'accélération et de décélération, ce déplacement en quelques secondes dans un silence total : tout cela m'a particulièrement impressionné. J'étais même inquiet, je pressai le pas et parcourus environ 180 m. L'objet s'était stabilisé à 30-35° de hauteur et reprit bientôt la première forme décrite plus haut. Il paraissait plus éloigné que la première fois. La durée du stationnement fut de quelques minutes. Puis, de nouveau, tout se déroula très vite. Sans passer par le stade « tache floue », l'objet rapetissa encore une fois, et à une vitesse toujours aussi élevée, il prit la direction du nord-nord-ouest où il s'arrêta d'un seul coup à 65-70° de hauteur. Il était maintenant plus proche de moi mais son altitude restait malgré tout importante. Je ne cache pas que j'ai eu l'impression qu'il allait foncer vers moi et ma réaction fut croche de la peur panique. Sans tellement réfléchir, je me mis à courir sur environ 900 m. jusqu'à la drêve où les branches des arbres me donnèrent un certain sentiment de sécurité en me faisant plus ou moins perdre de vue le phénomène. J'arrivai ainsi à l'entrée du village sans qu'il y ait eu de nouvel élément. Je pense, sans en être certain, qu'il y eut encore une phase où l'objet prit une apparence plus floue. La durée totale de l'observation fut d'environ 12 à 15 minutes et se termina de cette façon. Je rentrai chez moi bouleversé par ce que je venais de voir... »

Complément à l'enquête

Le phénomène a présenté des •• formes » diverses au cours de l'observation, mais M. Paulus n'affirme rien de manière catégorique et ne prétend pas apporter une explication au phénomène. Il pense •• que dans ce domaine, ce qui est important, c'est de s'en tenir aux faits, et c'est aux spécialistes d'éventuellement se prononcer... ».

Dans les jours qui suivirent, le témoin fut obsédé par le phénomène observé et cet état de tension importante fut remarqué par ses parents qui à ce moment n'étaient pas encore au courant de ce que leur fils avait vu. Ce n'est qu'après avoir entendu à la radio un compte rendu sur d'autres observations d'OVNI en France et en Italie durant le week-end qu'il décida d'en parler à sa famille.

Notons enfin que le site survolé par le phénomène est faillé (une faille part du sud-ouest en direction du nord-ouest de Gesves vers la vallée du Hoyoux et Strée), et que non loin de là se trouve la balise radar de Solières ainsi que Tihange et sa centrale atomique.

Jean Morsa.

Une enquête en Belgique

Atterrisage à Warneton — contact avec des « ufonautes »

M. Jean-Marie Bigorne, collaborateur de notre estimé confrère français « Lumières dans la Nuit » fut récemment amené à s'occuper d'une observation étonnante faite par un Français dans la commune frontière de Warneton, mais en territoire belge. Grâce au travail de MM. Bazin, Bigorne et Boidin, l'enquête fut menée jusque dans les moindres détails et elle permit de se rendre compte combien ce cas était important. Nous tenons à remercier ici les responsables de LDLN, et plus particulièrement M. Bigorne, pour l'autorisation de reproduire cet Imposant rapport (1).

Le lundi 7 janvier 1974. M. X.... 31 ans, roule à bord de son Ami 6 en direction de Warneton, une commune de la frontière franco-belge. Il vient de Comines (Belgique) et vers 20 h 40. il est presque arrivé à Warneton. La route est humide car il a plu récemment, le ciel est étoilé et le vent pratiquement nul. Il y a un beau clair de lune (la pleine lune aura lieu le lendemain, 8 janvier). L'auto-radio à cassettes fonctionne normalement, le véhicule roule à allure modérée, environ 60-70 km/h.

Soudain les phares de la voiture s'éteignent et pratiquement simultanément, le moteur s'arrête après quelques ratés. La radio devient rapidement muette à son tour. Surpris, M. X... met sa voiture au point mort et constate qu'elle roule encore pendant une centaine de mètres (à cet endroit, la route marque une déclivité de 4 à 5 %) avant que son propriétaire ne l'immobilise avec le frein à main. Bon mécanicien auto, il pense à un fusible « hors service » et une fois la voiture arrêtée, il s'apprête à sortir pour tenter de se dépanner ; il a la main gauche sur la gâchette d'ouverture de la porte, côté pilote, et s'appuie légèrement de la main droite sur le siège passager pour faciliter sa sortie. Il n'achève pas son geste : tournant très légèrement la tête du côté droit, il aperçoit à travers la vitre de la portière, dans le champ bordant, en légère surélévation, la route à cet endroit, quelque chose à environ 150 m de lui. Il pense d'abord à une charrette de foin, puis aperçoit des zones de lumière blanc orangé sur cet objet, et remarque enfin que celui-ci est posé sur trois pieds. Quelques secondes supplémentaires d'examen lui permettent de réaliser qu'il ne se trouve pas devant une charrette de foin, mais en présence d'un objet inconnu dont la forme, rappelant celle d'un casque de « Tommy », se découpe légèrement sur l'horizon. Puis autre chose attire son attention.

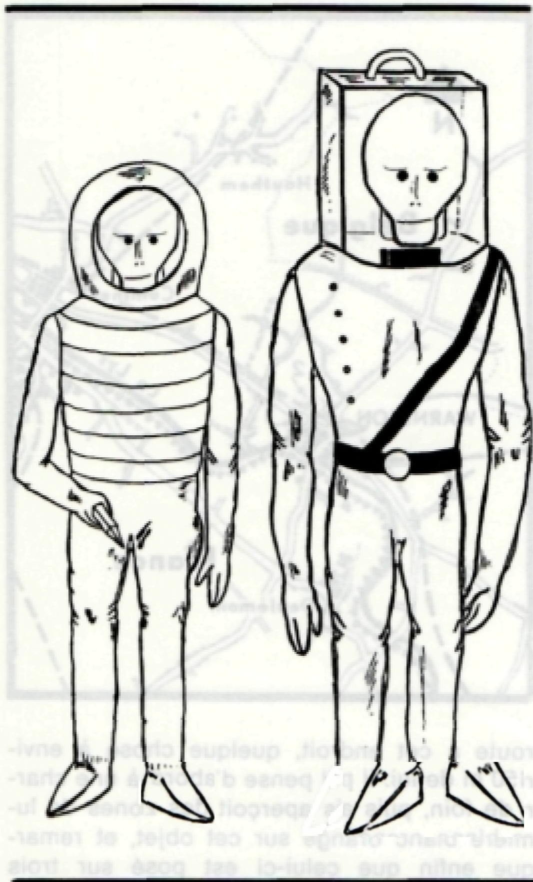
Plan des lieux
1. position du témoin ; 2. objet au sol.



Par l'extrême gauche du parebrise, il voit dans le champ, deux silhouettes à environ une trentaine de mètres de sa voiture. Un fermier et son fils, pense-t-il. Mais très vite il réalise que ces deux étranges personnages n'ont rien à voir avec l'agriculture. Ils marchent vers la voiture du témoin, d'une démarche rigide et lente, s'arrêtent à une quinzaine de mètres, puis après quelques secondes, reprennent leur progression vers la voiture. Le témoin peut alors mieux les détailler : l'un d'eux, le plus petit, a l'apparence d'un bonhomme « Michelin » mais avec

1. Références ; Lumières dans la Nuit, n° 139, novembre 1974, pp. 3-6.

Croquis des deux humanoïdes (Document LDLN).



les anneaux à peine marqués, la tête coiffée d'un casque rond, muni d'un hublot assez grand, qui laisse voir une grande partie du visage : il tient à la main droite un objet bizarre (assez court, comme une courte et grosse règle dont le bout est pointu et pyramidal), un peu de la façon dont on tient un pistolet et le braque en direction de la voiture. Le second bonhomme, légèrement plus grand que son compagnon (1,20 m/1,30 m) marche un peu en avant de ce dernier. Sa silhouette est différente. La tête est coiffée d'un casque cubique dont les parois sont opaques, sauf celle de devant qui est transparente comme du verre, et laisse voir un visage étrange (ils ont un visage identique, comme deux jumeaux) : la tête en forme de « poire renversée », teint légèrement grisâtre, uniforme, deux yeux parfaitement ronds, comme des billes d'agate, légèrement enfoncés par rapport au reste du visage, dans ce qui pourrait rappeler le creux de l'orbite d'un visage humain, avec une arcade sourcilière à peine accusée. Le nez est petit et apparaît en faible relief sur le visage ; la bouche n'est qu'une lente horizontale sans lèvres apparentes, et lorsque cet être a ouvert la bouche à un moment donné, le témoin n'a vu ni langue, ni dents. Dans le casque cubique, sous le menton de l'être une « boîte » rectangulaire noire. La combinaison est gris métallisé mat et semble être faite d'une seule pièce du bas du casque au bout des doigts, et jusqu'aux chaussures incluses. Les deux êtres continuent de s'approcher et le témoin peut confirmer ces détails et en ajouter d'autres, en particulier les chaussures qui sont grosses et pointues. Au-dessus du casque cubique, il y a une espèce de tube qui rappelle l'existence d'un appareil respiratoire (?) ou d'une poignée. La silhouette de l'humanoïde au casque cubique est très différente de celle de son compagnon : légèrement plus grand que lui, il a de surcroît. une carrure athlétique, épaules larges, hanches étroites, façon « toréador », ceinture noire à la taille avec un ovale lumineux presque rond, plutôt phosphorescent, à la place habituelle de la bouche d'une ceinture. Une espèce de sangle noire oblique, du type baudrier, va de sa ceinture à son épaule gauche. Partant de la base de son casque, une alignée de quelques boutons — ou supposés tels par le témoin — apparaît. Les deux « ufonautes » ont des bras très longs, les mains descendent à un niveau situé légèrement en dessous des genoux.

Ce qui a permis à M. X... d'observer avec précision les visages des êtres, est le fait qu'à l'intérieur des casques il y avait une lumière douce, uniforme (qu'il a rapprochée de celle de la ceinture) ne semblant pas se diffuser à l'extérieur. Peu après que les êtres aient repris leur marche vers le témoin, et qu'ils se soient arrêtés très près du fossé. M. X... ressentit un léger choc à l'arrière de la boite cranienne au niveau du cervelet ; puis immédiatement après ce « choc », il a entendu (toutes portes de la voiture fermées) mais pas par l'oreille, précise-t-il, un

son grave, modulé. dont l'intensité croissait sensiblement. Précisons de nouveau que les êtres étaient arrêtés à 4 m environ de la voiture du témoin toujours figé par la peur et la stupeur. Avant que ce coup et ce son surviennent, l'être au casque cubique avait ouvert la bouche comme pour parler : aucun son ne fut alors perçu. Quelques secondes après vint le choc et le son modulé, mais l'être en question avait alors la bouche refermée.

Dès le début de son observation le témoin a pu apercevoir un troisième être, ayant une apparence identique au bonhomme « Michelin » déjà décrit. et resté à faible distance de l'OVNI. Pendant toute l'observation et jusqu'au moment du départ de l'OVNI il ne quitta pas sa position •• de faction ».

Revenons aux deux ufonautes arrêtés au bord du champ : le tête-à-tête avec le témoin dura un temps qu'il est difficile d'estimer (les secondes sont plutôt longues en pareil cas !). A un certain moment une sorte d'objet assez petit, de forme ovale et luminescent est tombé de la gauche et à hauteur de la ceinture noire de l'être au casque cubique, qui n'a pas semblé s'en apercevoir ou s'en inquiéter. Il n'a pas été possible de retrouver cette <• chose ». si tant est qu'elle fût matérielle, car plus de deux mois et demi se sont écoulés entre l'observation et la connaissance de ce témoignage (mutisme du témoin par peur du ridicule et des ennuis). Entre-temps le champ a été retourné par l'exploitant qui ignore ce qu'il s'est passé.

Le tête-à-tête est brusquement perturbé. Subitement les deux êtres ont touné la tête. d'un mouvement parfaitement synchronisé, vers leur gauche, regardant derrière la voiture du témoin. Le son grave modulé s'est arrêté sans choc à la tête. alors que les deux humanoïdes, d'un mouvement toujours parfaitement synchronisé, font un demi-tour sur leur gauche, semblant pivoter sur un pied (à la militaire), tournent le dos au témoin (qui ne remarque rien d'autre concernant leur description, si ce n'est la continuation du baudrier noir qui, redescendant du haut du dos, vient rejoindre la ceinture noire) et repartent à vive allure vers l'OVNI. Déplacement quasi-humain, les genoux pliant, les jambes se mouvant normalement, sauf que maintenant lors de leur départ, ils ne semblaient nullement gênés par la terre humide et collante du champ, comme s'ils marchaient en fait très aisément sur un sol dur avec leurs chaussures grosses et pointues.

Le trépied de l'OVNI disparaît — le témoin ne se souvient plus de la façon dont les êtres ont réintégré leur •< engin » — puis il se soulève d'environ 50 cm et après 3 à 4 secondes d'immobilité monte à l'horizontale, suivant une trajectoire faisant un angle de 60/70°, pour disparaître à la vue du témoin. Ce dernier, au moment où l'objet s'apprêtait à partir, après avoir escamoté son trépied, a aperçu dans son rétroviseur la lueur blanche des phares d'une voiture belge qui s'approchait, et, en raison d'une tension nerveuse bien compréhensible qui se relâche brusquement, s'affala sur son volant pendant quelques instants, avec une sensation indicible de soulagement, se demandant s'il n'avait pas rêvé ou été victime d'une hallucination particulière. Pendant ce temps, la voiture belge continue de s'approcher et s'immobilise tous phares allumés devant celle du témoin. L'automobiliste belge descend de sa voiture et va ouvrir la portière où est restée crispée la main gauche du témoin, affalé sur son volant. Ce dernier reprend ses sens et l'automobiliste lui demande : <• Vous ont-ils fait du mal ? ». Ce à quoi le témoin répond : •< Vous les avez vus aussi ? ». Il les a vus et son moteur a eu des ratés, mais pas d'extinction de phares. Le Belge repartit et le témoin dont les les phares et l'appareil radio refonctionnaient, put relancer son moteur après quelques sollicitations de son démarreur. Il rentra chez lui à allure rapide.

Notons que l'automobiliste belge dit au témoin (qui est français) qu'il reviendrait avec des amis pour rechercher des traces éventuelles de l'atterrissage. S'ils en trouvaient, l'affaire serait mise au grand jour, sinon ils laisseraient tomber. Il prit l'adresse du té-

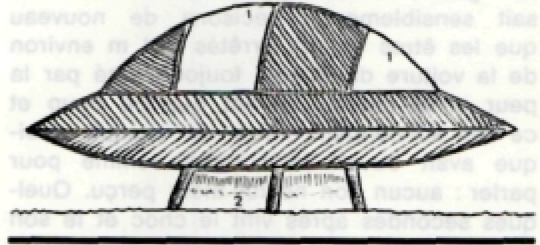
moin. N'ayant plus de nouvelles, notre témoin suppose que les Belges n'ont rien trouvé.

Voici quelques détails sur le comportement de l'objet pendant toutes les phases de cette observation, jusqu'au moment du départ. Dimensions estimées : hauteur : 2,50 m à 3 m en partant du sol ; largeur : 7 à 10 m. Aucune structure apparente hormis le renflement supérieur. Pas de changement de forme. Succession des différentes couleurs :

a) blanc orangé ; b) bleu (dard d'un chalumeau); c) rougeâtre (grenat sale) ; d) bleu électrique définitivement, jusqu'au départ. A partir du moment où les ufonautes sont repartis rapidement vers l'OVNI, le bleu s'est mis à puiser comme le giro d'un car de police. Toutes ces transformations de couleurs se sont effectuées dans les surfaces qui étaient blanc orangé au début de l'observation. Ces luminosités variables ne se diffusaient pas vers l'extérieur. La seule lumière qui éclairait vraiment, se situait sous l'objet, paraissait venir de l'intérieur, et éclairait une zone située entre le trépied de l'objet. Cette lumière blanche disparut au moment du décollage.

Pendant toute la durée de l'observation, l'objet ne s'est pas déplacé au sol et n'a pas changé de forme : uniquement des changements de couleurs. Durée totale de l'observation estimée à environ 20 minutes par le témoin qui ne portait pas de montre, mais qui a pu en faire l'estimation en raison du retard de sa rentrée chez lui ce soir-là. Malgré la proximité de certaines habitations, rien n'a été remarqué. Les personnes interrogées répondirent regarder la TV à cette heure-là, mais ne se souviennent plus s'il y eut ou non parasitage de leur appareil.

L'appareil radio à cassette, à bord du véhicule du témoin est resté perturbé dans son fonctionnement après cette aventure. Après l'observation, le témoin et son épouse se rendirent compte que leur appareil fonctionnait mal : il était récent et marchait impeccablement, mais maintenant, il fallait au départ le « chauffer » plus fort, et les émissions étaient perturbées par des



Croquis de l'objet
1. Lumières variables pour le décollage.
2. Lumière blanche qui disparut dès le décollage.
(Document LDLN).

sortes de parasites et des bruits de fond. Après examen par un spécialiste voici brièvement les constatations : « Il semblerait qu'après le 7 janvier, le fil Rpl (6/10), conducteur isolé, ait fondu ; avant cette date l'appareil récent fonctionnait normalement. Cet auto-radio a alors été confié à un revendeur de la marque (appareil sous garantie). Le dépanneur a :

— changé le fil Rpl ;

— monté un néon qui fera office de fusible entre le point chaud de l'antenne et la masse du récepteur ;

— réaligné tous les bobinages accord et oscillateurs GO, sans toucher aux PO, qui, apparemment, n'auraient pas bougé.

Notons aussi que ce dépanneur a conclu à une panne bizarre et a demandé au témoin s'il était passé ou s'il s'était arrêté à proximité immédiate d'une centrale électrique... Pas de réponse du témoin ! Il est très curieux de constater que l'« effet nocif » est entré par l'antenne et que les transistors HF et MF n'ont pas été endommagés.

Pour ce qui est de la perte de puissance, le réparateur a prétexté une histoire de potentiomètre ; cela n'est pas valable car : lors de la manœuvre du potentiomètre on n'entend aucun crachement dans le HP. La cause du manque de puissance vient des transistors de puissance, et particulièrement d'un seul.

Apparemment, le système lecteur de cassette n'a pas été endommagé.

Le gain de l'étage final a été diminué, et cela n'a pas entraîné de distorsion : c'est anormal. Il semblerait que c'est la structure du transistor qui a été modifiée (réac-

tion asymétrique à l'ohmmètre, aux jonctions d'un des transistors).

Il n'a pas été possible d'approfondir ces problèmes (volontés du témoin, à respecter) et le diagnostic a été effectué directement dans le véhicule.

Il n'a été trouvé aucune résistance ou capacité semblant anormale. Les tensions et le préampli sont corrects.

Une cassette était dans l'appareil, mais non mise sur écoute. Elle fera elle aussi l'objet d'un examen sérieux.

Des recherches sont en cours pour retrouver l'automobiliste belge qui arriva et interrompit le « tête-à-tête ».
De même le champ où était posé l'engin fait l'objet d'une surveillance attentive afin de voir si les végétaux semés suivent une croissance normale.

DEUXIEME ACTE: JEUDI 6 JUIN 1974 A WARNETON (BELGIQUE)

Pratiquement 5 mois après ; deuxième contact, mais assez particulier, au même endroit que le lundi 7 février 1974, même heure, mêmes circonstances, c'est-à-dire au retour de cours de perfectionnement professionnel. Le témoin avait repris ses cours ce jeudi 6 juin, pour la première fois, depuis son accident de travail, survenu en février dernier.

A cette heure, en cette saison, il fait encore bien jour ; depuis son véhicule roulant normalement, le témoin aperçoit les deux êtres (apparemment les deux mêmes qu'en janvier) postés juste au bord de la route comme deux autostoppeurs ! Comme la première fois, des ratés du moteur, mais rien du côté des phares puisqu'il fait jour. Le poste auto-radio qui fonctionne est lui aussi rendu muet. De lui-même le témoin s'arrête à la hauteur des deux êtres qui sont alors si près qu'ils pourraient toucher la carrosserie de la voiture ; mais il ne bouge pas de son véhicule : prudence et émotion...

De nouveau un petit choc derrière la tête, et un son modulé, qui s'arrête... Cela dure à peine 2 ou 3 minutes et les êtres disparaissent brutalement, comme désintégrés sans aucun bruit, ou toute autre réaction ! Quelques secondes après cette disparition instantanée des deux êtres, la radio reprit son fonctionnement, identique à ce qu'il était auparavant sans que le témoin y mette la main. Le moteur a pu être remis en marche sans difficulté et le témoin est rentré chez lui, un peu secoué par cette nouvelle rencontre, mais beaucoup moins que la première fois.

Peu de temps avant ce nouveau contact, le témoin avait été dépassé par une voiture Ford, immatriculée en Belgique, qui se trouvait alors environ à 1 kilomètre en avant, et apparemment n'a subi aucune perturbation et n'a pas vu les deux « ufonautes » postés sur le bord de la route. Il ne les a pas vus, ou peut-être n'étaient-ils pas visibles pour lui ? Par contre notre témoin a recherché lors du début de cette nouvelle rencontre un objet qui aurait pu se trouver dans les parages, mais en vain, il n'a vu aucun objet ou engin volant, au sol ou à proximité.

Nous croyons bon d'ajouter que nous avons mené une enquête des plus serrées auprès du témoin : sa bonne foi ne peut être mise en doute.

Nous pouvons conclure qu'il s'est passé des événements hors du commun, hors de nos conceptions habituelles, dans la région de Warneton.

Nous ne les interprèterons pas, en nous contentant de les vérifier strictement et objectivement, et de les rapporter.
Pour nous cela représente une affaire très importante que nous allons suivre au plus près. D'autres développements peuvent être attendus...

Jean-Marie Bigorne.

L'avis de nos lecteurs sur Inforespace

Dan* notre n* 18 qui terminait l'année **1974**, nou* avions glissé un questionnaire que nous vous demandions de **bien** vouloir compléter et nous renvoyer. Nou* vou* livrons cette **fois** l* **synthèse** de vos réponses.

Signalons d'abord que nou* avons reçu 510 formules de **réponse**, ce qui représente environ 1/3 de* membre* de la SOBEPS au **moment** où **les** questionnaire* furent envoyés. **Enfin, voici** ce que le **dépouillement** de ces réponses nous apprend :

1. âge des participant* au sondage :

moins de 20 ans : 22.1 "t
de 20 à 40 ans : 57,4 V.
de 40 à 60 an* : 14,8 V.
plu* *Ce* 60 an* : 5,7 V,

2. profession :

employés et technicien* : 40,1 V.
étudiant* : 23,8 V.
cadres universitaires : 19,9 V.
ouvriers : 16,2 Vt

3. la place **réservée** à la **primhistoire** dan* INFORESPACE est :

satisfaisante : 66.2 '/·
trop faible : 19,5 '/·
trop importante : 13,5 Vt
ne *e pronconce pas : 0,8 %

4. vers quelle hypothèse **inclinez-vous** quant à l'origine des OVNI 7

san* opinion : 2,0 '/·
extraterrestre : 49,0 Vt
univers parallèle : 25,1 Vt
origine terrestre : 8,3 '/·
phénomènes naturels inconnu* : 7,4 '/·
phénomènes parapsychologiques : 4,8 Vt
phénomène* connu* mal interprété* : 3,4 %

5. que pensez-vous d'INFORESPACE ?

très content : 78.3 Vt
moyennement content : 21,5 %
mécontent : 0.2 Vt

6. que pensez-vous de son niveau ?

d'un niveau scientifique satisfaisant : 90.8 '/·
trop peu scientifique : 6.0 Vt
trop scientifique : 3.2 Vt

7. quelle est votre rubrique préférée 7

no* enquêtes : 27.4 Vt
dossier photo : 27.1 Vt
primhistoire : 19.0 '/·
étude* «t recherches : 9,4 %
les autres **rubriques** *· partagent le* 17 -% restant*.

8. quelle rubrique voua **plait** le moin* ?

historique : 29.6 '/·
primhistoire : 26.0 Vt
études «t recherches : 25,3 %
le* autres rubriques se partagent le* 19 Vt **restants**.

9. **le** classement type des diverses rubriques est le luivant :

1. dossier photo
2. no* enquête*
3. **grands** ca* **mondiaux**
4. nouvelles internationale*
5. chronique **des** OVNI
6. études et recherches (sujets divers)
7. article* d'auteurs
8. étude sur l'affaire de la **Toungounska**
9. historique

la rubrique « primhistoire » n'a pu être **classée**.

10. organisation **de** réunion* publique* :

à Bruxelles : 41,2 Vt
à Liège : 20.5 Vt
à Charleroi : 15.4 Vt
à Namur : 5,5 %
à Mon* : 4.6 V.
diverses autres villes te partageant le* 13 Vt restant*.
le **samedi-après-midi** : 33,7 Vt
le vendredi **soir** : 14,5 Vt

Si ces résultats semblent confirmer que la formule que nous avons choisie est bonne, **il** est tout aussi **évident** que nous veillerons à améliorer INFORESPACE tout au long des prochains numéros. Certaines rubriques disparaîtront au profit de nouvelle* dont **plusieurs** parmi vou* ont réclamé la création.

Pour **terminer**, nous **vous** remercions pour les encouragements que vous avez bien voulu nous témoigner à l'occasion de ce questionnaire et nous espérons **pouvoir**, i **l'avenir**, encore vout **satisfaire** davantage.

Michel Bougard.

ERRATUM

Dans notre n° 18, p. 42, 1" colonne, 3'" ligne à partir du haut, lire 20 m et non 200 m. Dans notre n" **19**. p. 19, 2"" colonne, 1" ligne à partir du **haut**, **lire** n° 15 et non n° **14**.